

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT de la Moselle

COMMUNE de METZ

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cochez la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : la modification n°9 du PLU

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de Modification n° 9 du Plan local d'urbanisme de la Ville de REIZ

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2017-01-08 en date du 24 octobre 2017 de

M. le Maire de : la ville de REIZ

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M. Paul SCHWARTZ qualité Retraité

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 13 novembre 2017 au 13 décembre 2017

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Hôtel de ville de REIZ, 1, place d'Armes à REIZ

Autres lieux de consultation du dossier :

Registre d'enquête :

comportant 36 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Ré. Urbanisme - 144, route de THIRVILLE - 57050 REIZ ou Hôtel de ville - 1, place d'Armes - 57000 REIZ

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Ré. Urbanisme - 144, route de Thirville - 57050 REIZ et l'Hôtel de ville - 1, place d'Armes - 57000 REIZ

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les 13 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de _____ à _____

les 21 novembre 2017 de 16h00 à 19h00 et de _____ à _____

les 2 décembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de _____ à _____

les 13 décembre 2017 de 16h00 à 17h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 13 novembre 2017 de _____ heures à 9 heures 00

Observations de M^{lle} _____

Présence au 13 novembre 2017 de 9h à 12h00

De Sybille Schreiber domiciliée 24 Route de LORRY 59050 NETZ

A propos du point 2.3 « suppression de l'enfacement réservé 3-22 »

C'est une excellente idée qui va servir tous les habitants du quartier qui étaient venus se mobiliser en masse en septembre 2004 contre le projet de loi relatif aux mariés de quartier jusqu'au 20 Octobre 2004)

Plus de 100 personnes ont venues signer dans le registre d'opposition et 180 personnes environ avaient signé la pétition contre l'abandon de l'enfacement réservé avant de prolonger la venue.

Un rapport complet avec copie des pétitions + de ce que les femmes ont écrit à l'époque a été remis ce jour à M^{lle} Schwaartz.

En annexe 6, Dominique Gros qui n'était pas encore marié, s'était opposé lui aussi à la constitution d'une route.

Donc la suppression de l'enfacement réservé 3-22 est une EXCELLENTE idée - BRAVO, NOUS SOMMES RAVIS

Présence d'Anne à Mouscron

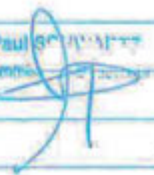
PAUL SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur



Présence du 22 novembre 2017 de 16h à 19h00

Présence de Anne à Mouscron

Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur



3° Première du 02 décembre 217 de 11h à 12h.

Une visite - Première d'été à 12h

Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

4° Première du 13 décembre 217 de 11h à 12h.

Visite d'une personne - M. Brossier pour la consultation
du dossier. M. Brossier a indiqué qu'il pourrait une
inscription sur le registre d'émancipation -
ce qu'il a effectivement fait quelques minutes avant
la clôture du registre.

Première close à 12h

Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

Le 13 décembre 2017 à 17 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), Paul SCHWARTZ déclare clos le présent registre
qui a été mis à la disposition du public pendant trois et un (31) jours consécutifs,
du 13 novembre 2017 à 14h au 13 décembre 2017
de _____ heures _____ à _____ heures _____ et
de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre

par 1 personnes (pages n° 2 à 1).

En outre, j'ai reçu 1 lettre et 1 dossier au 2 lettres ou notes écrites
Partis
qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du 21 novembre 2017 de M 'le Président du Conseil départemental de la
Mayenne

2 ~~lettres~~ lettres en date du le 15 novembre 2017 de M me Marie SCHWARTZ en complément
et 2 de son intervention faite au registre.

3 lettre en date du _____ de M _____

4 lettre en date du _____ de M _____

5 lettre en date du _____ de M _____

6 lettre en date du _____ de M _____

signature


Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

Le présent registre ainsi que les 2 pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 14 décembre 2017
à M^{me} Sophie FATHIOTE, chef de service Etude, Préparation Urbaine - Pdo
Mairie de la Ville de Metz.

(Voir mentions de clôture en page 21)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**


Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

DPAT/SPOT

Affaire suivie par :
Emmanuelle WILHELM

☎ 03 87 78 07 57

N/Réf. : COU5617/EW/KH/Demande

complémentaire Modification n°9 PLU METZ

Objet : Modification n°9 du PLU de METZ

Demande complémentaire

Monsieur Paul SCHWARTZ
Commissaire-Enquêteur
Hôtel de Ville
1 Place d'Armes

57036 METZ

Metz, le 21 NOV. 2017

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Suite à notification du dossier de modification n°9 du PLU de METZ, l'avis du Département de la Moselle a été envoyé le 6 novembre 2017, en réponse aux modifications réglementaires au droit de l'ancien site de l'IUFM.

L'enquête publique sur le projet susvisé étant ouverte à partir du 13 novembre 2017, je vous adresse l'information et la demande complémentaires ci-dessous.

Le projet au droit de l'ancien site de l'IUFM (zone UCC23), qui consiste en la création d'un hôtel 4* et de logements en accession à la propriété (construction nouvelle), pourrait évoluer également vers une résidence sénior (hôtel, logements et/ou résidence sénior).

Aussi, il est demandé à la Ville de METZ de veiller à ce que le règlement autorise également ce type de construction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département

Patrick WEITEN

Copie à : - Mme Valérie ROMILLY, Vice-Présidente du Département

- M. David SUCK, Vice-Président du Département

- M. Denis JACQUAT, Conseiller Départemental, Membre honoraire du Parlement

- Mme Patricia SALLUSTI, Conseillère Départementale

- Mme Sélima SAADI, Conseillère Départementale

- M. Sébastien KOENIG, Conseiller Départemental

- M. Dominique GROS, Conseiller Départemental, Maire de Metz

**Dossier remis le 13 février 2010, par le collectif
"Non à la route sous nos fenêtres",
à l'occasion de l'enquête publique relative à la
modification n° 2 du PLU de Metz.**

**Il comporte, outre un argumentaire contre le
prolongement de la rue des Mésoyers, une pétition et les
témoignages écrits (annexe 5) sur le registre ouvert en
mairie de quartier de Metz-Devant les Ponts lors d'une
précédente enquête réalisée en 2004.**

*Copie de ce dossier a été remis le 13 novembre 2017 par
Mme Sylvie SCHREIBER, représentante du collectif, pour
être joint à l'enquête portant sur la modification n° 9 du
PLU.*

Paul SCHWARTZ,
Commissaire enquêteur



Collectif « non à la route sous nos fenêtres »
Contact principal : Sylvie SCHREIBER
24 route de Lorry
57050 METZ Devant les Ponts
06/09/65/32/96
perso@eplusa.com

ENQUETE PUBLIQUE A LA MODIFICATION DU PLU n°2
Point n° 11

Commissaire Enquêteur : Roger WERNET

UNE FORTE MOBILISATION DES HABITANTS DU
QUARTIER CONTRE L'EMPLACEMENT RESERVE n°3-22,
DEMANDE DE SUPPRESSION DEFINITIVE DE CET
EMPLACEMENT

Signatures à la pétition lancée en 2004 lors de l'élaboration du
PLU, courriers des habitants du quartier, réponse de la Mairie
précédente, lettre de Dominique GROS, carte de l'emplacement
3-22 avec espaces verts

ANNEXE 1

PANNEAU PRESENTE A LA MAIRIE DE QUARTIER DE
DEVANT LES PONTS EN SEPTEMBRE 2004 DANS LE
CADRE DE LA MODIFICATION DU PLU ET PORTANT
NOTAMMENT SUR L'EMPLACEMENT 3-22



Les principaux constats et enjeux du quartier

Devant-les-Ponts est un grand quartier d'habitat résidentiel (8785 habitants). Il a enregistré, néanmoins, une baisse de sa population de 1,3 % entre 1990 et 1999.

La présence de nombreux espaces verts (jardins, parcs, ...) et de services de proximité variés offre un cadre de vie de qualité au quartier.

Devant-les-Ponts est caractérisé par l'hétérogénéité de son bâti et de ses formes urbaines.

Ces différents enjeux devront prendre en compte les problèmes d'inondations, de glissements de terrains et de pollution sonore, si l'on veut préserver la qualité de vie du quartier.

Conformément aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération Messine, une restructuration des déplacements est nécessaire.

Cette démarche permettra d'assurer une meilleure accessibilité et ainsi favoriser les échanges entre Devant-les-Ponts et ses quartiers limitrophes (vélo et piéton en particulier).

Face aux saturations rencontrées, notamment route de Lorry, il est nécessaire d'améliorer les conditions de desserte et de transit au sein du quartier.

Devant les Ponts dispose de nombreuses zones de renouvellement urbain (2NA, friches industrielles et militaires).

En fonction des évolutions foncières, des opérations d'aménagement ou de reconversion seront engagées.

Pour chacune d'entre-elles, une concertation spécifique sera faite.

ANNEXE 2

CARTE DE L'EMPLACEMENT 3-22 AVEC VUE AERIENNE
PERMETTANT DE VOIR LES ESPACES VERTS QUI
SERAIENT SUPPRIMES

DESTRUCTION DU PARC DE JEUX POUR ENFANTS

DESTRUCTION D'ARBRES RARES DATANT DE 1893

DESTRUCTION DU PARC DERRIÈRE LE LABORATOIRE

DESTRUCTION DES ESPACES VERTS ET DES AIRES DE LOISIRS

PASSAGE DE LA ROUTE AU RAS DES HABITATIONS

Et en plus...

PERTE IMPORTANTE AU MOMENT DE LA REVENTE DE VOTRE APPARTEMENT

NUISANCE SONORE

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

La ville de Metz lance un projet de rénovation des Quartiers de Devants les Ponts et de la Patrotte avec construction de routes.

Ce projet est exposé jusqu'au 20 octobre à la Mairie de quartier de Devant les Ponts, Chemin sous les vignes, ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, sauf vendredi après midi et samedi.

Il faut impérativement s'exprimer en masse pour arrêter ce projet !

Il est encore possible de le faire annuler en allant signer le Cahier de doléances prévu à cet effet à la Maire de quartier de Devants les Ponts.

Notre quartier est déjà équipé de voiries diverses. Pourquoi rajouter cette transversante qui reliera la route de Plappeville à la route de Lorry ?

Elle provoquera de nouvelles nuisances sonores et supprimera de nombreux espaces verts déjà rares Devant les Ponts.

**AVANT LE 20 OCTOBRE
ALLONS TOUS AU PLUS VITE
À LA MAIRIE DE QUARTIER
POUR EXPRIMER NOTRE DÉSACCORD.**

**“ PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS,
CHAQUE SIGNATURE COMPTE ! ”**

ANNEXE 3

EXEMPLES DE PETITIONS QUI ONT CIRCULE DANS LE QUARTIER EN SEPTEMBRE 2004

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

La ville de Metz lance un projet de rénovation des Quartiers de Devants les Ponts et de la Patrotte avec construction de routes.

Ce projet est exposé jusqu'au 20 octobre à la Mairie de quartier de Devant les Ponts, Chemin sous les vignes, ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, sauf vendredi après midi et samedi.

Il faut impérativement s'exprimer en masse pour arrêter ce projet !

Il est encore possible de le faire annuler en allant signer le Cahier de doléances prévu à cet effet à la Mairie de quartier de Devants les Ponts.

Notre quartier est déjà équipé de voiries diverses. Pourquoi rajouter cette transversante qui reliera la route de Plappeville à la route de Lorry ?

Elle provoquera de nouvelles nuisances sonores et supprimera de nombreux espaces verts déjà rares à Devant les Ponts.

**AVANT LE 20 OCTOBRE
ALLONS TOUS AU PLUS VITE
À LA MAIRIE DE QUARTIER
POUR EXPRIMER NOTRE DÉSACCORD.**

**“ PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS,
CHAQUE SIGNATURE COMPTE ! ”**



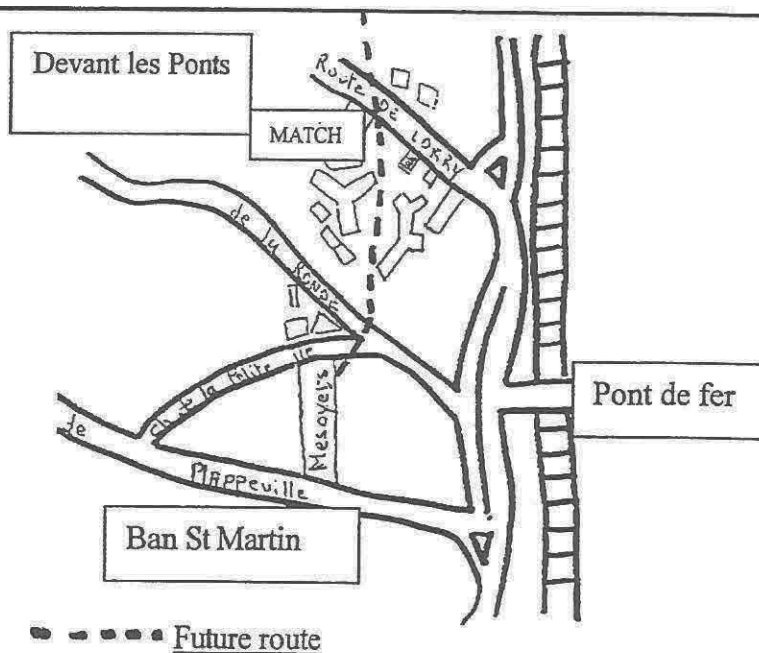
DESTRUCTION DU PARC DE JEUX POUR ENFANTS

DESTRUCTION D'ARBRES RARES DATANT DE 1893
DESTRUCTION DU PARC DERRIÈRE LE LABORATOIRE

DESTRUCTION DES ESPACES VERTS ET DES AIRES DE LOISIRS
PASSAGE DE LA ROUTE AU RAS DES HABITATIONS

Et en plus...
PERTE IMPORTANTE AU MOMENT DE LA REVENTE DE VOTRE APPARTEMENT
NUISANCES SONORES

NON AU BOULEVARD QUI PASSERA SOUS VOS FENÊTRES EN 2005 !



La ville lance un projet de rénovation des quartiers de Devant les Ponts et de la Patrotte avec construction de routes (Projet exposé jusqu'au 20 Octobre à la mairie de quartier de Devant les Ponts, chemin sous les vignes, ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf vendredi après midi et samedi).

Il faut impérativement vous exprimer en masse pour arrêter ce projet !!!

Nous avons besoin de vous tous !

Il est encore possible de le faire annuler en allant signer le cahier de doléances prévu à cet effet.

Notre quartier est déjà équipé de voiries diverses. Pourquoi rajouter cette traversante qui reliera la route de Plappeville à la route de Lorry ?

Elle provoquera de nouvelles nuisances sonores et supprimera de nombreux espaces verts déjà rares à Devant les Ponts.

AVANT LE 20 OCTOBRE, ALLONS TOUS AU PLUS VITE A LA MAIRIE DE QUARTIER POUR EXPRIMER NOTRE DESACCORD.

PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS.

(Voir plan affiché dans le hall)

ATTENTION

Dans le cadre de la révision du POS et avant son adoption en PLU.

**Une information est exposée à la Mairie de quartier de
Devant les Ponts / Chemin-Sous-Les-Vignes.**

**N'hésitez pas à consulter les documents et à inscrire les
observations sur le cahier et ceci avant le 20 octobre 2004.**

QUELQUES PISTES /

- Non à l'augmentation des flux de circulation avec la construction d'un pont.
- Non à l'urbanisation à outrance, déjà le plus grand pourcentage de logements sociaux de tous les quartiers de la ville de Metz.
- Non à la destruction des espaces verts.
- Réhabilitation de l'espace de la caserne **DESVALLIERES** pour satisfaire les besoins en habitations.
- etc...

ET SURTOUT INSCRIVEZ VOS OBSERVATIONS PERSONNELLES.

PAR AVANCE MERCI

ANNEXE 4

NOMBREUSES SIGNATURES A LA PETITION DES
HABITANTS QUI N'ONT PAS PU VENIR EN MAIRIE
ECRIRE DANS LE CAHIER D'ENQUETES : UNE TRES
FORTE MOBILISATION, UNE OPPOSITION SANS
EQUIVOQUE A L'EMPLACEMENT RESERVE 3-22

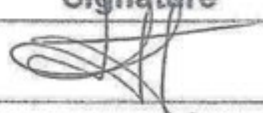
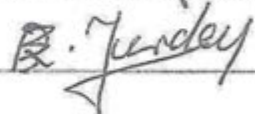

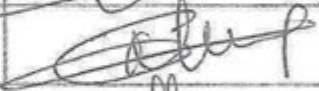
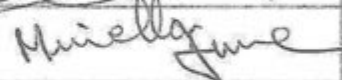
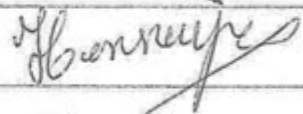
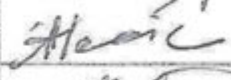
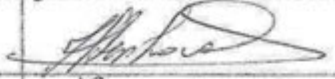
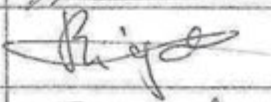
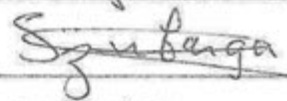

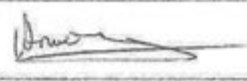

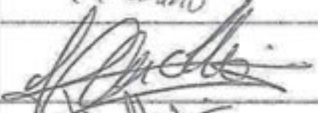

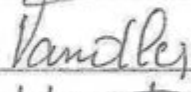
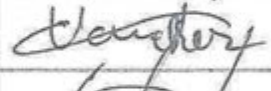



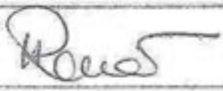


NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
GRONNWARD Marguerite	Residence Jodelle 57050 16 route de Lorry Metz	
GAPP Pierre	16 route de Lorry "	
ATTIVISSIMO Marie	16 Route de Lorry "	
LEYAIRE Fabien	16 Route de Lorry "	
SCHROEDER LINA	16 ROUTE DE LORRY "	
Chefcras Gabriel	16 route de Lorry "	
MONTEIL J.M	16 RTE DE LORRY "	Monteil
MATHIEU Raymonde	16 rte de Lorry "	
BUSOLINI Lucie	16 Rte de Lorry "	
BAILLY Frédéric	16 Rte de Lorry "	
Tobin Luigi	16 RTE de Lorry "	
Dubich	16 Rte de Lorry "	
CALMÉ J	16 Route de Lorry "	
NOEL E	16 Rte. de LORRY "	
BORRADA J.	16 Rte de Lorry "	
Dudevil S	16, rte de Lorry "	
THOMAS O	16 route de Lorry "	
FICHENICK O	16 Route de Lorry "	
SUTIC N.	16 route de LORRY "	
CASINI Lucie	16 Route de Lorry "	
LABUSSIÈRE Frédérique	16 Route de Lorry. METZ.	
Post	16 Rte de Lorry "	
Fouquet	16 route de Lorry Metz	
CLAUDE Carine	16 route de Lorry Metz	


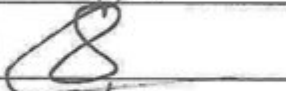



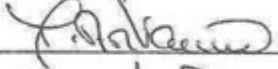

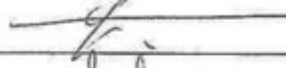



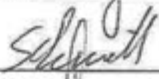
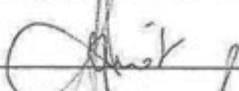
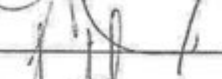

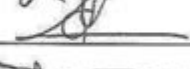
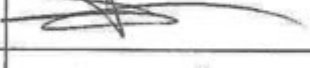
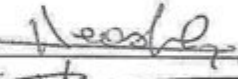

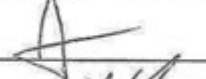
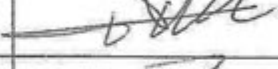

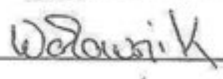
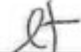
NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
JUNG Jean-Jacques	78 rue de la Ronde 57050 METZ	
LOUIS Eve	18 rue de La Ronde 57050 Metz	
THEATE Thomas	11 Rue Mexirue 57000 Metz	
VALERA Alexandre	20 rue de la Ronde 57050 Metz	
Pulkowski Jean	25 rue de la Ronde 57050	
ARNOULD MARC	15 Bis Rue de la Ronde	
ER KIBAR	15 Bis Rue de la Ronde	
M ^{me} MEBARKI	15 Bis rue de la Ronde	
M ^r CHALUBENT	15 Bis rue de la Ronde	
Bonkowski France	15 Rue de la Ronde	
BERVILLE Marie	15 Rue de la Ronde	
M ^r DOME Francis	15 RUE DE LA RONDE	
Mansuy Annelie	15 rue de la Ronde	
M^r Hamand	15 rue de la Ronde	
Dietrich Christine	15 Rue de la Ronde	
Damian Teddy	15 Rue de la Ronde	
ER Bipol	15 Bis Rue de la Ronde	
DIERICH	15 bis Rue de la Ronde	
DUKHAL	15 Rue de la Ronde	
MACNOWIE	15 rue de la Ronde	
REISTROFFER	15 rue de la Ronde	
Zydko Didier	2 rue de la Ronde	
MALASSE OLAF	22 rue de Metz	
ESPESSON Y.	22 Rue des Mesoyers	


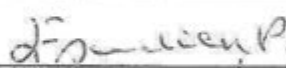
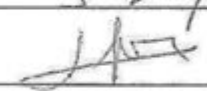

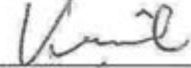



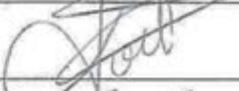
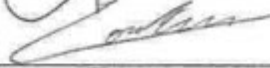

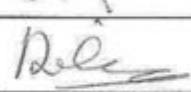
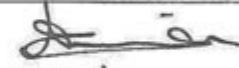
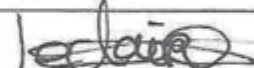
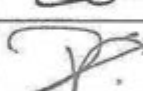
NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
HERMANN Katia	22, rue des Mesoyers 57050 Metz	
JURDEYR Pjeza	22 rue des Mesoyers fatima 20 rue des mesoyers metz	 
FOLNY GILBERT	20 RUE DES MÉSUYERS	
MiNELLA ANNE	20 RUE DES MÉSUYERS	
Hennuyer Jeanne	20 Rue des Mesoyers	
HATONIC Franck	20 rue de mesoyers	
ALFONDROU Sebastian	15, rue des Mesoyers	
Rigot Carine	15 Rue des Mesoyers	
Szubanga Pascal	15 Rue des Mesoyers	
TRON Jonathan	15 Rue Des Mesoyers	
ANNEQUIN Alexandra	15 Rue Des Mesoyers	
KONANO Christophe	15 rue des mesoyers	
Vandier Michel	15 rue des Mesoyers	
VANDIER Sandra	15131, Rue des Mesoyers	
Vandier Solange	41A Route de Lorry	
Vandier Marie	41A Route de Lorry	
DAUBENFELD Sery	15 rue des Mesoyers	
HENRY ALAIN	" "	
RENO Christian	15 rue des Mesoyers	
RENO Karim	15 rue des Mesoyers.	
BOISSON eric	15 Rue des Mesoyers	
DÉLAGE ERIC	15 RUE DES MÉSUYERS	

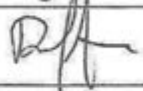
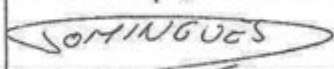
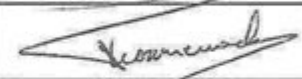

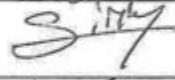
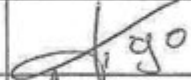
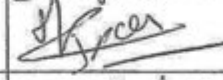
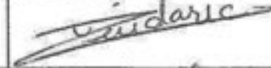

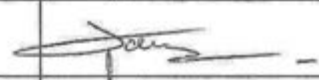
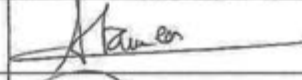

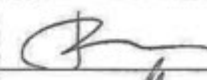


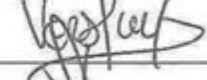







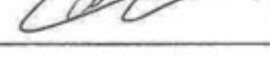
NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
STRANS Emmanuelle	16 rue de St Quentin 57160 Sychn.gelles	
PERETTIAS Chère	5 rue de la colé 57050 LESBAUS ST _{REMY}	
PIERREN Alain	11 rue de Netz 57160 LESSY	
DUPAS Dorcas	19 C. med. de la de quelle 57050 BAUSTADEN	
ZENANCOUK Richard	16 rue Jean Joseph Henrion 57155 ARNY	
D'Antonio Carole	70, rue Fagelle Storo Pét	
DIUK Daniel	22 rue du Marché Neywippe	
GREINER Julie	54 Parc André Belpard.	
Louvent Morgane	36 Rue du Champé Netz	
GRAFF R. d'elle	chemin de Longueu SCY-CHAPELLE	
Sauvageot Séverine	14 quai Paul Wilger Netz	
SCHMITT Stéphanie	1 rue EINSTEIN Talange	
HENRIOT Jérémy	24 Rue des Déportés NETZ	
BRUSCO Jean Michel	Rue le Moigne NETZ D.L.P	
GRAPPE Daniel	1, ch. de Longueu St Chapeau	
ANDREACCHIO Céline	4, Rue des Remparts 57050 PLAPPEVILLE	
ETGES Raphaël	5 rue Duployé 57070	
HNAS-KOOL VARUSE	5 RUE BASSE 57553 S BROWNAY	
BONZDORFFER LUC	36 RUE DE SAINT AUBIN 57220 BAILLY	
BERLEBE Valérie	7 rue des cloes SAOUL Netz	
Toulois Jean	Rue L. Deussy 57130 Long	
Cervantes Pierre	10 Rue St Vincent 57130 Arny	
Wolanski Bernadette	70, rue Fagelle Storo Pét	
Trene Emmanuelle	03 Rue de la Pâleurie Sycharvilly	

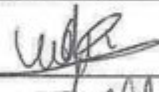

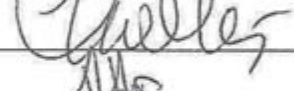
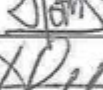
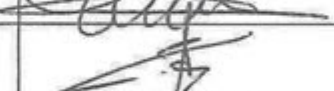
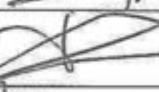
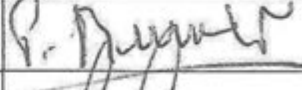
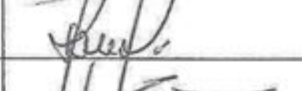



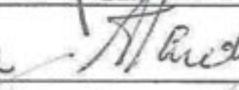
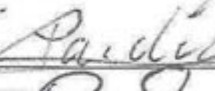


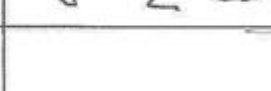
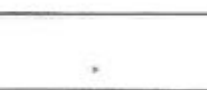
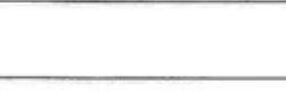
NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
ROLAND Catharine	6 rue Emile Michel 57050 Metz	
GILBERT Ghislain	16, rue René Paquet	
HUBERT Christel	16, Chemin de la Petite Île 57050 Metz	
ESCAUDIERE Patricia	102, rue de la Renée Metz	
LANGLOIS Catharina	102 rue René Paquet 57050 Metz	
LEFRANÇOIS Ghislaine	34 Allée des Acacias 57050 Metz	
LETELLIER Emilie	5, chemin de la petite île 57050 Metz	
KNEIB Valérie	5 chemin de la Petite île 57050 Metz	
KNEIB Louis	10 rue Edithauser	
GIRAUD Claude	5 chemin de la Petite île, 57050 Metz	
PESQUET FREDERIC	18 RUE DE LA RONDE	
THIL Florence	18 rue de la Ronde	
FORT Annick	18, rue de la ronde	
Silviane COUTURIER	20, rue de la Ronde	
Frederic PAGOUX	22, Rue de la Ronde	
Marcelle CERNANOWSKI	22, rue de la Ronde	
RIEDEL Zsuzsanna	11 rue du general Bissard 57050 Metz	
ZINNER Angélique	16 Rue des Passoyers 57050 Metz	
LECLAIRE Noël	16 Rue des Passoyers 57050 Metz	
VIGNEAU Daniel	23 Rue Emile Nothier 57050 Metz	

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
Rappa Sophie	41 impasse Jacques Swebach 57050 Metz	
DORLINGUES EMILIANOËL	11 impasse Jacques Swebach 57050 Metz	
KROMMENACKER Frank	11, impasse Swebach 57050 METZ	
Simon Erdyne	11, Impasse Jacques Swebach 57050 METZ	
Simon Christelle	11, Impasse Jacques Swebach 57050 METZ	
VIGO Nadège	11 impasse Jacques Swebach 57050 METZ	
SPORN Nicolas	11 impasse Jacques Swebach 57050 Metz	
ZNIDARIC Valérie	11, Impasse Jacques Swebach 57050 METZ	
PAWLOWSKI Corine	11, impasse Jacques Swebach 57050 METZ	
AMER Valerie.	11 Impasse Jacques Swebach 57050	
TAUER Alain	11 Impasse Swebach	
TEKHANNON Dan	11 impasse Swebach	
DUBZYK Frédéric	11 Impasse Swebach	
AUCHET Sébastien	11 Impasse Jacques Swebach	
DUCOFFE David	11 impasse Jacques Swebach	
VERLAYS Audrey	11 impasse Jacques Swebach	
DEBS PASCAL	11 IMPASSE Swebach 57050 METZ	
Collette STAHLBERG	11 Impasse Swebach 57050 METZ	
Yvonne Steibler	11 Impasse Swebach 57050 Metz	
Douxchamps Margot	11 imp. Swebach Metz	
Colle PAUL	11 Impasse Swebach	
VERICHT Fabio	11 11 11	
VOGELGESANG Jérôme	11 Impasse Swebach	
CONTÉ Virginie	" " "	

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
WOLF FRANCK	11 impasse Jacques Swebach	
BELL Anne-laure	11 impasse Jacques Swebach	
JEAN CHEVALLER	11 Impasse Jacques Swebach	
Mathis Jean Pierre	11 Impasse Jacques Swebach	
GELHARF Françoise	11 imp J. Swebach	
HISSETTE Christophe	11 impasse Jacques Swebach	
DARTAGNAN	11 impasse Jacques Swebach	
Brunet	11 impasse Jacques Swebach	
ANOU glorie	11 impasse Jacques Swebach	
THOMAS Stephane	11 impasse J. Swebach	
Kieffer Peggy	11 impasse J. Swebach	
Schumacher Regine	11 impasse Swebach	
MAINTVILLE Catherine	11 impasse Swebach	
PIN Christelle	11 impasse J. Swebach	
M ^{me} TARDY	11 impasse Swebach	
PAUL Jeanne	22 rue de la Ronde (anciennement au 11)	
PAUL Michel.	22 rue de la Ronde	
M. D'Artagnan	11 I J. Swebach	

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
Rozé Joubert MARTIN Thibaud	14 Route de Louvigny 6, Impasse du Tau Plappeville	
BENOIT BREUSE Virginie	23 av de Nancy	
Joyane COLBUS	137, rue des Roseaux METZ	
NGUYEN Christiane	15, sq. du Pontiffroy METZ	
DUTON Jean	3 Rue Belle Isle 57000 METZ	
FURST Daniel	1 Rue XX CRPS 57000 METZ	
MAREZOL Nathalie	6 Imp. Des Pines 57105 LORANGE Metz	
CHAPPEY Corinne	Chemin noui 57 Pevay	
OSE CAROLE	16 rue du Haut de Notreux AUBAY	
LA LOGGIA Céciliah	14 Chemin des Béjottes AUBAY rue du Pontiffroy	
GIANVOLE Joël	1 Rue EILSTEIN	
Rouxon Y-Philippe	107 Rue Pierre Marie Curie	
TEDESCHI Lina	Rue Beronde Tricornet CURETTONVILLE	
THERET Muriel	les Hameaux du Bois HARLY	
BROUET Françoise	78 Rue de la Liberté Sicy	
COLLE Stéphanie	3 Rte de Jony Mousins LES METZ	
HENRIOT Chantal	24 Chemin de Redaumont 17070 METZ	
GAZZOLA Carole	Rue des Vignettes GIATIGNY	
SAUVANNE Luce	Rue Courcier STOUVY	
Boulanger Flaminio	rue Le Doyne	
PETRY Nathalie	MONDELANGE	
RUBY Anne	Rue des Arènes BAN SIMARTIN	

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
BERG-Françoise	69-A St Symphonien Longvill. les Metz	Berg
BONNE Jeanine	Rue de Trépol Metz	Bonne
BRASSIER Brigitte	Clos en Prille SOY-CHAZELLES	Brassier
ACED Larbi	Rue Paul Digré 57000	Acad
LIEU Vieu Mary	13, rue Bataillon. MARLY	Lieu Vieu
CITANDRE G.	56bis, rue de Javelle GYBOU	Citandre
BAUE Willy	24 rue Foch Reims Metz	Baue
SERVAIS J. Marie	Rue Joliot-Curie. 54135. MEXY	Servais
STANISL NICHELLE	2/Impasse St Joseph Roncourt	Stanis
RUTEAU Bob	11 rue du chemin Vert PAPPREVILLÉ	Rutau
TINE Pauline	8 Place St Louis METZ	Tine
ANNARA Anthony	98 Rue de Trépol METZ	Annara
TRUY Fran	6 rue Tête d'Or METZ	Truy
ASISSE philippe	Rue Victor Hugo METZ	Asisse
GOETZ Dominique	27 Grand Rue NORROY LE VEVEUR	Goetz
JAGER Remie	Rue Amalraire METZ	Jager
NATHAN Inell	6 rue Saint Joseph STMO	Nathan
DRABIK Nabege	5 rue des Jouvettes 57300 AY / NOUVE TR	Drabik
SZYMAYK Veronique	13 rue de Killeub 57640 Anlyfontaine	Szymayk
CAREMELE Serge	39 Clos de Lilas. 57100 MARLY	Caremele
Rt Olivier	29 rue G. HERNAND itato S-JUVES-LES METZ	Rt
MANQUAS Béatrice	80 rue de Longy 57000 METZ DEP	Manquas
PIERRE Emmanuel	10 rue de Châteauneuf 57100 Marly	Pierre
TASSIN Jean Louis	32 rue de jeune Wad 57000 Metz	Tassin

NON A LA ROUTE SOUS NOS FENÊTRES

Nom / Prénom	Adresse	Signature
ISRAËL Monique	24, route de Lorry	
J. E. FANDER.	1509 r SWEBACH.	
SUGASZSKI A.	Route de Lorry 57050 Metz	
Kieffer Peggy	11 impasse Jacques Swebach Metz	
GLOTZKI ALBERT	0205 -	
Gigler Michel	46 Route de Poppolette	
Henlys Danielle	14/391 Rte de LORRY.	
SIBRAU - Bouffard	7 Rue Lemoyne	
MUTELET-LEFANT	6 Rue Emagne METZ	
TROM Brigitte	45 Rte de Lorry METZ	
NIETRICH Christian	15 Rue de la Ronde	
OUKRAL Nicole	15 Rue de la Ronde	
FRANE P.	15 Rue Ly Name	
MAHLET U.	18 Rue Le Moyne	
ANDRÉS N. Paul	10 B, rue René Paquet METZ	
TEITGEN Blaud	16 Rue Le Moyne METZ	
MASSEY Marieciela	3 A rue Le Moyne	
WEIMARÉ Pierre	14, rue Bergery STOSONEN.	
HEGHHAN Christian	41 Rue de Lorry	
LETOINE Francis	10 B, Rue René Paquet - METZ	
Kiet-Fen Gueff	10 B rue René Paquet	
DUBOIS Danielle	10 Ronde de Lorry	
TINNES Pierre	1 Route de Lorry	
Goodard Marie	110 rue de la Ronde -	

ANNEXE 6

UN SOUTIEN SANS EQUIVOQUE DE DOMINIQUE GROS

une voie) doit être séparée de la voie
fermée, de façon à ce que le passage
supérieur à travers son la voie fermée
soit beaucoup long (12 m).

② Je suis également opposé à la construc-
tion de la route reliant la route
de Long à la route de Fleppelle. Il
y a assez de "pénétrants" dans la zone
pour ne pas en créer une de plus.
L'intérêt de la partie doit rester
calme, en zone 30, et préserver pour
ses espèces vertes.

③ Je suis extrêmement déçu que le Cadastre
INSTALLER n'ait pas été retiré
une fois y mettre l'ENIT. Cet
ensemble exceptionnel doit être
l'occasion d'un projet cohérent et
exemplaire pour redynamiser la
quartier et lui redonner vie.
Cette caserne doit être le cœur du
"projet urbain" de l'ouest de la zone

Dominique GROS

Conseiller Général de l'Est

ANNEXE 7

COURRIER ECRIT A LA MAIRIE DE L'EPOQUE PAR LE
COLLECTIF

Les représentants du collectif
"Non à la route sous nos fenêtres"

Contact principal :
Sylvie SCHREIBER
24 Route de Lorry
57050 METZ

A l'attention de Monsieur Le Maire

Objet : Non à la construction d'une route entre la route de Lorry et la route de Plappeville

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à attirer votre attention sur le projet de construction d'une route importante envisagé par la Municipalité dans le cadre de la révision du PLU qui suscite une émotion et inquiétude dans le quartier de Devant les Ponts.

La ville a lancé une concertation préalable en mairie de quartier le 21 Septembre pour une durée d'un mois. Il y est exposé le projet de rénovation des quartiers de Devant les Ponts et dans ce cadre, la construction d'une route importante entre la rue René Paquet et la rue des Mésoyers qui passerait au milieu des immeubles situés actuellement dans la verdure (la seule zone d'espaces verts de cette partie du quartier : voir photo aérienne ci-jointe).

Ce projet suscite consternation, désarroi, incompréhension auprès des nombreuses familles concernées qui perçoivent dans ce projet :

- une énorme source de nuisance sonore,
- la perte des seuls espaces verts de cette partie du quartier qui sont largement fréquentés,
- une dépréciation importante en cas de revente de leur appartement,
- Et SURTOUT ne comprennent absolument pas l'utilité de cette nouvelle pénétrante alors que cette partie de quartier subit déjà les nuisances de deux importantes pénétrantes : la route de Lorry et la route de Plappeville.
- la construction de cette nouvelle route couperait le quartier en 2,
- son utilité publique n'est absolument pas évidente.

Nous souhaiterions donc que ce projet de route soit purement et simplement supprimé sur le projet de PLU.

Comptant sur votre compréhension, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Les représentants du collectif
" Non à la route sous nos fenêtres"

ANNEXE 8

UNE REPONSE RASSURANTE DE LA MAIRIE DE L'EPOQUE

Madame Sylvie SCHREIBER

24 Route de Lorry

57050 METZ

Madame,

Je fais suite, comme convenu, à la pétition que vous m'avez adressée, aux observations que vous avez faites en réunion et à notre entrevue du mercredi 20 octobre concernant les réservations d'emprise pour voirie situées notamment entre les routes de Lorry et de Plappeville.

Je dois vous rappeler que ces réserves d'emprise figuraient, de façon tout aussi explicite, dans le POS actuellement en vigueur et ceci depuis fort longtemps. En outre, lors de la construction des immeubles des Pléiades, la cession de l'emprise concernée avait été imposée dans les conditions prévues par la loi et précisément à cette fin.

Il ne s'agit donc pas d'un élément nouveau ou imprévisible : toutes les informations étaient publiques, tous les documents étaient clairs et disponibles depuis de nombreuses années comme l'affectation envisagée à terme pour ces terrains.

Ces dispositions qui préservent l'avenir, l'évolution des besoins et l'organisation d'une Ville, sont habituelles et nécessaires. Elles ne s'évaluent pas uniquement à l'échelle d'un quartier et encore moins d'une parcelle mais par rapport à l'ensemble de la Ville et, parfois, de l'agglomération.

La réalisation effective peut, par contre, et ceci est très fréquent, être largement différée dans le temps : dans l'intervalle, les terrains concernés peuvent avoir d'autres usages dès lors que ceux-ci ne compromettent pas l'avenir.

Dans l'état actuel des études et perspectives concernant les réseaux viaires, les plans de déplacement urbains, l'organisation des liaisons entre et à l'intérieur des quartiers, cette emprise réservée sera maintenue. Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) actuellement en vigueur s'impose d'ailleurs au POS appelé à devenir P.L.U.

Je vous confirme cependant ce que je vous ai indiqué lors de notre réunion, à savoir :

- que cette réservation ne préjuge en rien de la nature, de l'importance, de l'usage et des aménagements futurs de cette emprise : dans l'état actuel des études, nous ne pouvons écarter aucune hypothèse ;

- qu'aucun projet n'existe actuellement et qu'il n'en est pas prévu à court terme, aucun financement spécifique n'étant d'ailleurs programmé ;

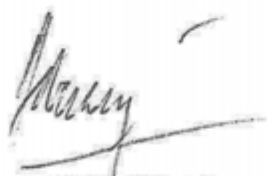
- que le jour où l'aménagement de cette emprise, quel qu'il soit, sera étudié, les habitants en seront bien entendu informés et pourront s'exprimer.



Nous examinons attentivement, cela va de soi, les observations et suggestions que font les habitants informés aux différentes étapes de l'élaboration des projets urbains. Mais il appartient au Conseil Municipal d'arbitrer, le moment venu, lorsque des avis parfois contradictoires ou des intérêts particuliers ou très localisés, qui s'expriment de façon tout à fait légitime, se heurtent à l'intérêt général.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à ces débats et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



André NAZEYROLLAS
Premier Adjoint au Maire

ANNEXE 9

UNE ENQUETE PUBLIQUE DU 18 JANVIER AU 22 FEVRIER 2010 DISCRETE SUR LA MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT 3-22

Peu de communication : un SEUL panneau d'information sur toute la route de Lorry, positionné peu de temps avant la fin de l'enquête publique à l'arrêt de bus devant le 24 route de Lorry à 2 mètres de haut, sur un format A4 !!





COMMUNE DE METZ

Enquête publique relative à la modification n°2 du PLU

Par arrêté n° 2009-120-PLU-03 du 21/12/09, le Maire de Metz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU. A cet effet, M. Roger WERNET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera du 18 janvier 2010 au 22 février 2010 (inclus) à la Mairie de Metz, 1 place d'armes ainsi que dans les mairies de quartier de Devant-les-ponts- Les Isles, Plantières-Queuleu et Vallières- Les Bordes aux jours et heures habituels d'ouverture.

La modification n°2 du plan local d'urbanisme porte sur les points suivants:

Point n°1 : projet de reconversion des anciens ateliers municipaux rue Charles le Payen : modification des articles 8 « implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété » et 10 « hauteur maximale des constructions » du règlement de la zone UCD.

Point n°2 : projet d'Ecoquartier des Côteaux de la Seille : passage de 2AU10 à 1AUC avec la création d'un règlement propre.

Point n°3 : projet des Hauts de Vallières : création d'une zone 1AUV sur 6.50ha, modification de deux emplacements réservés et création d'une orientation d'aménagement.

Point n°4 : projet de la ZAC du Sansonnet : passage de 2AU3 à 1AUN avec création d'un règlement propre.

Point n°5 : projet du Technopôle II : passage d'une partie de la zone 2AU13 en 1AUT avec création d'un règlement propre.

Point n°6 : projet du quartier de l'amphithéâtre, extension de la zone 1AUA1 sur la zone 1AUA3 et modification de l'article 6 « implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques » afin de permettre le surplomb des voies et de l'espace public en zone 1AUA1.

Point n°7 : permettre le développement des ouvrages de production d'énergies renouvelables en zone naturelle.

Point n°8 : changement d'affectation de terrains militaires (UYM2 et UYM2i) en zone d'équipement (UXZ1i), rue du fort Gambetta.

Point n°9 : modification de l'annexe à l'article 12 « obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'aires de stationnement » pour les zones 1AUC, 1AUN et 1AUV et pour les commerces.

Point n°10 : suppression de l'emplacement réservé n°3-42 rue Georges de la Tour.

Point n°11 : déplacement de l'emplacement réservé n°3-22, prolongement rue des Mésoyers vers route de Lorry et rue R. Paquet.

Le commissaire-enquêteur recevra :

- à la mairie de Metz, 1 place d'armes, le 18 janvier 2010 de 14h00 à 16h00 et le 13 février 2010 de 10h00 à 12h00
- à la mairie de quartier de Devant-les-ponts-Les Isles, 15 chemin sous les vignes, le 21 janvier 2010 de 16h00 à 18h00 et le 16 février 2010 de 10h00 à 12h00
- à la mairie de quartier de Plantières-Queuleu, 1 rue du Roi Albert, le 4 février 2010 de 16h00 à 18h00
- à la mairie de quartier de Vallières- Les Bordes, 3 rue des Bleuets, le 8 février 2010 de 15h00 à 18h00 et le 19 février 2010 de 10h00 à 12h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête déposés dans les mairies mentionnées ci-dessus, ou les adresser par écrit à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur, Hôtel de ville de Metz, 1 Place d'Armes, 57000 METZ. Un mois après l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie de Metz.

de permettre le surplomb des voies et de l'espace public en zone
Point n°7 : permettre le développement des ouvrages de production d'énergies renouvelables en zone
naturelle.

Point n°8 : changement d'affectation de terrains militaires (UYM2 et UYM23) en zone
d'équipement (UXZ11), rue du fort Gambetta.

Point n°9 : modification de l'annexe à l'article 12 « obligations imposées aux constructeurs en matière de
réalisation d'aires de stationnement » pour les zones LAUC, LAUN et LAUV et pour les commerces.

Point n°10 : suppression de l'emplacement réservé n°3-42 rue Georges de la Tour.

Point n°11 : déplacement de l'emplacement réservé n°3-22, prolongement rue des Mésoyers vers route de
Lorry et rue R. Paquet.

Le commissaire-enquêteur recevra :

- à la mairie de Metz, 1 place d'armes, le 18 janvier 2010 de 14h00 à 16h00 et le 13 février 2010 de
10h00 à 12h00

- à la mairie de quartier de Devant-lès-ponts-Les Isles, 15 chemin sous les vignes, le 21 janvier
2010 de 16h00 à 18h00 et le 16 février 2010 de 10h00 à 12h00

- à la mairie de quartier de Plantières-Queuleu, 1 rue du Roi Albert, le 4 février 2010 de 16h00 à
18h00

- à la mairie de quartier de Vallières-Les Bordes, 3 rue des Bleueux, le 8 février 2010 de 15h00 à
18h00 et le 19 février 2010 de 10h00 à 12h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification et consigner éventuellement ses
observations sur les registres d'enquête déposés dans les mairies mentionnées ci-dessus, ou les adresser par
écrit à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur, Hôtel de ville de Metz, 1 Place d'Armes, 57000 METZ.
Un mois après l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur
pourront être consultés à la mairie de Metz.

ANNEXE 5

91
Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

COPIES DES TEMOIGNAGES ECRITS DANS LE CAHIER
MIS A DISPOSITION DES HABITANTS A LA MAIRIE DE
QUARTIER : UNE TRES FORTE MOBILISATION, UNE
OPPOSITION SANS EQUIVOQUE A L'EMPLACEMENT
RESERVE 3-22

Annexe 5
du dossier
2010

Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

Paul SCHWARTZ
Commissaire Enquêteur

M&C 4

23 Septembre 03

Je n'ai pas pu assister à la réunion et ne sais
ce qui s'y est dit. D'après ce que je vois comprendre,
l'issue est prévue le long de la voie ferrée par du chemin
noir et longant le Colibri. Ce site est ^{déjà} classé
de niveau 4 à cause de bruit et une nuisance
supplémentaire est prévue... Je ne vois pas en quoi
cette voie bénéficiera la route de Long puisque les
embouteillages y seront présents. On attendra aussi
longtemps qu'avant puisqu'il y aura toujours le feu
à passer pour aller au Centre ville et au ban St Martin.
Qu'est-ce un état de mutation? Qu'alliez-vous faire
des sites Pollués?

C. Langlois
100 Rue René Paquet.

24 Septembre 04

Pour la prochaine réunion il faudra mettre une salle
plus spacieuse, car vos quinze de personnes étaient
dehors et non rien entendu. De plus il faut absolument
garder les espaces verts et s'occuper des sites pollués.
Il est vrai qu'il faudra du temps, mais je pense que
c'est un des priorités. La petite délinquance s'installe,
(parking des 4 bornes de l'École Stathéselle devient un
dépotaire) (bouteilles d'alcools, pneus, voitures volées et
brulées). Une patrouille à vélo serait la bienvenue,
discrète et rapide surtout week-end et en soirée.
Faire des zones pavillonnaire, mais plus de bloc, on
en a suffisamment.

S. DROUOT
Jean-Quint

le 29 Septembre 2024

Comme vous le savez très justement sur ce panneau
 la Route de Long, le voir précis, la présence de
 l'A 31 ont une source de nuisance sonore très
 importante pour les personnes habitant dans ce secteur -
 le panneau 7 est difficilement interprétable - Il est
 peu facile de voir où passe exactement le point de
 mesure - Il semble aller de la route de Ploppville à la
 Route de Long en passant dans une zone d'espaces verts
 (parc entre les immeubles situés derrière le magasin Match
 et parc attenant au laboratoire d'analyses Richard Schepfer)
 Ça ne peut que reporter de la nuisance sonore au début
 de la Route de Long et supprimer des espaces verts
 dans cette partie de la Route de Long - Nous n'y
 voyons pas -

Sylvie Schreiber
 24 Route de Long -

P.S. la vue aérienne du panneau 3 est claire, on voit
 la rue des Noisyers vers la Route de Long, nous supprimons beaucoup
 d'espaces verts, nous dans cette partie du quartier -
 De plus cette route passera au pied d'un immeuble collectif
 très important quant au nombre de personnes qui y habitent -
 Et a bien raison de leur reporter la nuisance sonore?

le 20 Septembre 2004

PAGE 3

- 1 que vont devenir les quartiers militaires (ERM-DIVISION)
- 2 En pénétrant dans le quartier par la route de Larry ou par le passage à niveau, j'ai l'impression désagréable d'entrer dans une ville en état de siège. Il est urgent de commencer par dépolluer, tout raser, faire le nécessaire pour que les terrains appartiennent à un seul propriétaire (Ville de METZ) préparer les espaces pour éventuelles zones habitables ou autres Maisons de jeunes espaces verts.
- 3 Le quartier pourrait être agréable à vivre si ces habitants commençaient par balayer devant leur porte, se réunissent et réagissent face aux nuisances, ex: Comité de quartier déjà en place demande à Sébastien. Dominique vous attend
- 4 Faire une signalisation nécessaire pour ralentir la vitesse Route de Larry.
- 5 Installer des passages piétons sur l'avenue rue Louis Bertrand - rue Lucien Quarante pour faire ralentir les véhicules qui viennent du passage à niveau et coupent pour rattrapper la route de Larry (Une sortie d'école est à proximité). Pensez aux mamans, aux nounous.
- 6 Garder le rond point rue Daga - Rue Louis Bertrand et maintenir les deux sens de circulation pour faire ralentir les véhicules (par de sens unique).
- 7 Un rond point pourrait être installé sur la route de Larry - au carrefour rue de la Ronde et Chemin des Isvt.
- 8 Des améliorations peu onéreuses qui rejoindraient les enjeux du devenir de OLP

N.D

37 A rue DAGA - 5ème

PS - Penser à régler le problème complexe du passage à niveau.

Penser également que plus on construit plus on a de difficultés avec l'eau. Les arbres et la végétation baissent beaucoup p. les anciens de OLP se souviennent avoir eu les pieds dans l'eau alors que OLP était une zone maréchale.

Peut-être que si tous les habitants de Devant les Ponts, 4 Bornes La Frotte - Metz Nord se regroupaient pour agir avec notre élu (D. GRAS) nous pourrions obliger les bétonneux à nous écouter. Je demande à M^r le Commissaire s'il serait d'accord pour démolir et isoler notre lieu de vie.

Gardons nos espaces verts, protégeons nos villes de communes liées internes en augmentant les zones 30. Il y a de la place pour faire un parking de délestage. Le ticket de parking servirait à prendre le bus. Peut-être n'est-ce qu'un rêve?

le 29 septembre 2004

PAGE 4

Sur votre plan d'occupation des sols
ne figure pas les espaces verts qui
vont être remplacés par une
route.

Route qui passera sous "le nez" des
gens des immeubles derrière le "Match".
Comment peut-on alors parler d'identité
de quartier, lorsqu'on désire supprimer
des petits bouts d'espaces verts indispensables
à notre vie quotidienne !!

MACIEJEWSKI Sabina
21, route de Lorry



30/09/04

Les "Intéressés constructions" LNAS doivent être
en priorité des zones pavillonnaires ou de tout
petits immeubles afin de préserver des espaces verts
et en matière de circulation ne prévoir que des
voies et non des routes à grande circulation.
sécurité des enfants, proximité des écoles, tranquillité
des habitants.

laval rue 40 Quarante

Chava

Priorité aux espaces verts - page 5
Réserve pour les habitants HLM (Sociétés)

Parmi des Rues, plus étroites et moins
profondes (Rue de LORRY)

126 Rue de LORRY

NON A LA ROUTE PROJETÉE!
QUALITE DE VIE AVANT TOUT!

BARRIS A
ROUTE DE LORRY

METZ ville verte ...

Fière de travailler pour cette belle ville. Heureuse d'être
propriétaire dans un endroit aussi paisible que verdoyant tel
que l'Impasse Jacques Swobach, quelle fut ma consternation
d'apprendre que le macadam, la pollution et le bruit d'une
Route, allait remplacer mes arbres plus que centenaires et mes
chants d'oiseaux. Je ne peux que m'opposer à un tel projet.

DOMINGUES (RAFFA) Sophie
11 Impasse Jacques Swobach
57050 METZ.

Lorraine

Sauvons nous vite vers la campagne
détz, ville verte devient ville Béton
ce projet est plus méfiste qu'utile!
des centaines de familles sont concernées.

NON à cette usurpation

Lorraine

4.10.04

PAGE 6

À l'heure où la quest^o de l'assurance
et centrale pour la habitants de DUP
et d'autres questions du Nord de Metz,
il semble complètement irresponsable
d'aller bouleverser des lots de paix.
Le projet n'est pas judicieux, pire il
est dangereux!

Soyez assurés que nous ne la laisserons
pas faire. Une politique de rénovation
d'un quartier concerne les habitants.
La démographie qui fait -inc de
conduire est le bannir... les élections
- une police ne sont pas si bien...

C. Jige et P. Jige
A. imp. Swebach 51050

5/10.04

Bien que je doute fort qu'une signature sur une
pétition puisse ébranler l'âme de quelques fonctionnaires
irresponsables qui perdent des plans sans jamais
avoir consulté les habitants. Pour ce qui est jamais
il n'informe du projet des sollicitations pour les
élections arrivent bien dans nos boîtes aux lettres
mais pourquoi pas un projet aussi ridicule ne nous
a pas été présenté!

D'autres possibilités existent à tous les moments

17, même si l'étude est un peu plus compliquée ^{PAGE 7}
avant de détruire la sécurité et la paix de
Vaudreuil qu'il reste dans la quai, lui aussi
publié de la Municipalité -

Mlle Colette CAHEN 13 imp Swebach Metz

Metz ville verte! es ce que l'on peut
être prévenu des réunions qui nous
concernent - non à la route qui est en projet

M^{me} PAUL 22 rue de la Rande

NON A ce projet

M^{me} Colette

18 Rte de Long

D'un côté nous avons la pollution de
l'autoroute pour une fois que nous avons
un parc de verdure on va nous l'enlever
pour mettre du macadam et un peu plus de
pollution Non à votre projet.

16 route de Long Journalist

04.10.04

concernant votre projet, vous tenez à vos souhaits
que c'est un projet "stafide" et inutile.
vous devez relire votre étude avant de proposer
des solutions aussi médiocres que celles-ci.
Afin d'améliorer réellement la vie des
habitants, vous devez d'abord leur demander
leur avis.

M. & Mme TAMER Alain
11, Imp. Swebach

04.10.04

Inhumain d'être le père d'espaces verts dont
peuvent profiter les enfants de la ville au profit
des voitures et de la pollution.

Famille LEDAIRE / ATTIVISSIMO
16 Route de Corroy

Alain

Quelle absurdité ce projet ! A notre époque, on ne
peut pas supprimer des espaces verts, source de
calme, de sérénité pour les remplacer par une
route source de nuisance sonore, de pollution.

NETZ, ville VERTE, en êtes-vous sûrs ?

1. Mme PEREIRA

11, Impasse Swebach NETZ

Non à ce projet qui me paraît
dastigé pas de tous. Pensez plus tôt
à nos enfants

M. Visionetti 13 Impasse Swebach Metz

4.10.04

Avant de conclure à outrance et de retirer le peu d'espace vert qui il y a sur DLP, donner aux citadins le droit de voter en leur offrant un cadre autre que le béton, et en améliorant la sécurité et notamment réguler les risques excessifs chemin sous les vignes. Certs cela apporterait à la mairie plus d'impôts pour des dépenses.

Quelques. La zone que vous souhaitez aménager en ZNAR située secteur abbe Fallier. Cette zone englobe l'île la section pruvée DN103 située en amont de la Vigne ^{du} Vallée Fallier et s'étire au dessus du 46 chemin sous les vignes.

Tel: 03-87-30-65-57 (répondre) Merci de me répondre.

4.10.04

NON à la route qui devrait relier la route de Lorry à celle de Plappeville en traversant l'espace vert des Pléiades. Metz est censé être une ville verte alors pourquoi empiler sur le peu d'espaces verts de devant les. Poutils pour une route de secours totalement stupide et inutile. Le réseau routier est suffisamment dense et cette route ne résoudra pas les problèmes de circulation mais créera des nuisances supplémentaires. Espérons que les élus nous entendront, sinon nous nous en rappellerons aux prochaines élections.

Christelle et Sylvain Simon - Imp. Sirobach - DLP.

21/07/2014 - Le réseau proposé pour améliorer la circulation dans ce quartier mal desservi me paraît inadapté pour résoudre les difficultés. En effet vouloir proposer une route à grande circulation à l'emplacement indiqué ne peut que compliquer plus encore les problèmes plutôt que de les résoudre. Le passage à niveau n'est toujours pas d'actualité malgré la proximité des écoles et des supermarchés. J'ai l'impression que les axes routiers proposés vont créer un cloisonnement dans le quartier de telle sorte que les habitants ne pourront pas circuler librement mais devront stresser dans la crainte d'un éventuel accident. La pollution des gazs et les bruits ne feront qu'ajouter aux nuisances déjà subies par les résidents du secteur. Une concertation plus approfondie au tenant compte des problèmes spécifiques à ce quartier me paraît indispensable pour pouvoir proposer une solution d'avenir crédible. Les habitants soucieux de cette perspective vous demandant de bien vouloir être consulté pour ce qui leur paraît indispensable à savoir la qualité de vie qu'on voudra bien leur offrir pour demain.

M. BOTT Roger 12 Rue des Vieilles 57050 METZ

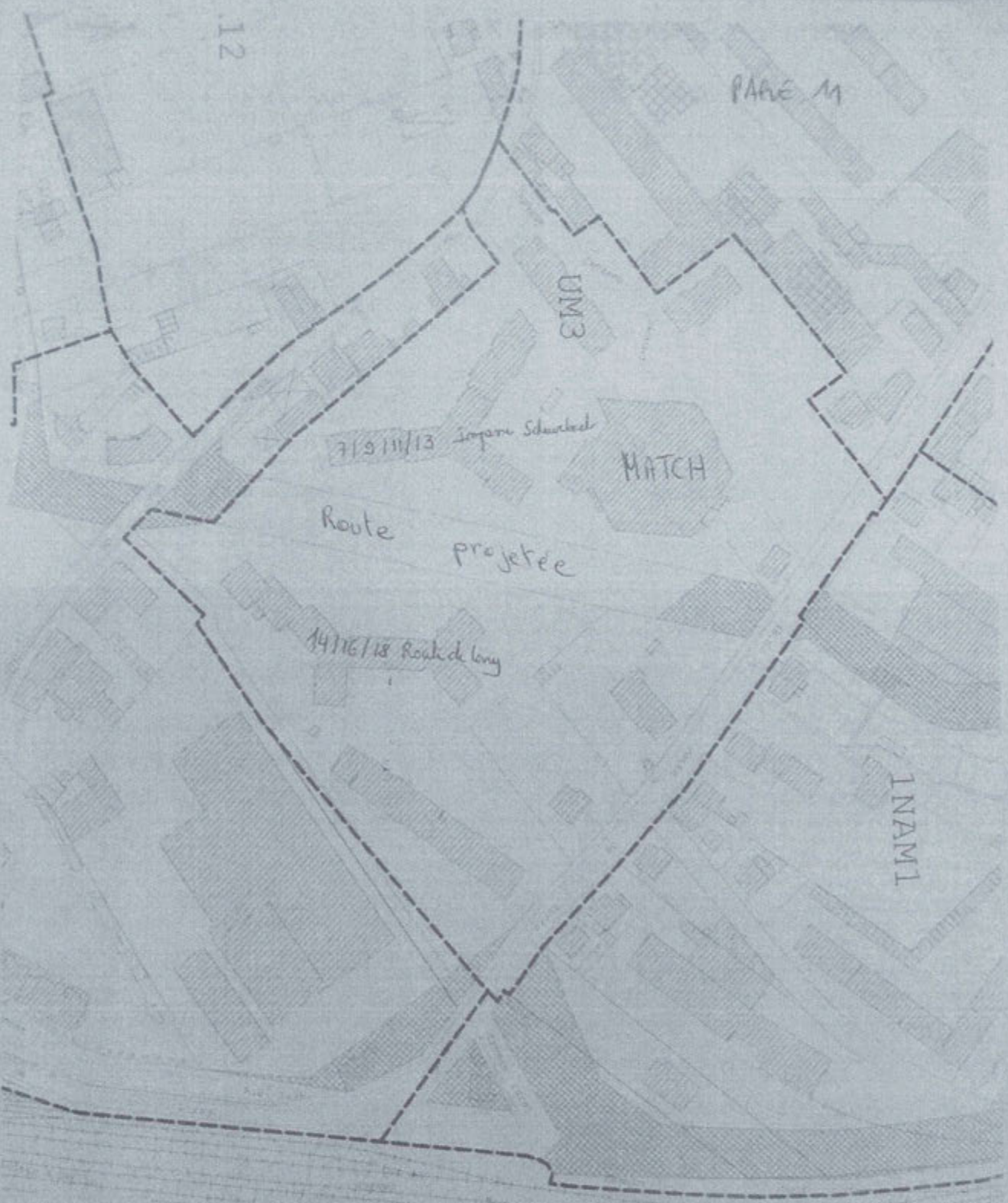
41/10/04

NON à votre projet de route reliant la route de WERRY à la route de Plappeville.

Il existe déjà le rue de Tignesmont qui je trouve est déjà suffisante. Cette route ne résoudra pas les problèmes de circulation de la route de WERRY. Nous habitons ce secteur et ne sommes même pas au courant de ce projet.

PAS D'ACCORD - !!!!!!

A. RORRING
18 rue de WERRY
57000 METZ



Plan obtenu à la Mairie de Metz 144 route de Thionville au verso
 d'infirmerie géographique.

Dites simplement "NON" à la ^{PAGE 12}
route projetée" ~~et~~ entre la route de Lorry et
signez en mettant votre ^{la route de Plappeville}
nom et adresse.

(Le + grand nombre de signatures
peut encore arrêter ce projet.

Pour plus de renseignements
téléphonnez nous au 03 87 30 36 48

Je suis totalement contre le projet, qui consiste
à créer une route qui rejoindra route de Lorry
à route de Plappeville car cela ne résoudra en rien
le problème de circulation. Il ne fera que le déplacer
et l'augmenter au carrefour de la route de Plappeville
et Hignomas de plus de seul "petit coin de verdure"
pour des centaines de voitures sera enlevé pour leur
mettre à la place du bruit et de l'insécurité routière.
pour les enfants et mères.

Parce en fin de compte il sera important qu'une meilleure information
circule en ces organismes municipaux chargés du projet
et des habitants du quartier. Je n'étais pas au courant
de la première réunion.

Un dernier mot. Non merci

THOMAS Stéphane
Jacques SWEBAK. 18/3

Page 13
L'Etat Pourquoi une route pour relier l'route de
Lorry et route de Plappeville ceci semble
inconciliable - disposition des espaces verts -
meubles bruit + pollution - et ceci ne
changera pas grand chose à la circulation
actuelle - Beaucoup d'argent pour le
contrôle - cela suffit - nous sommes
des vaches à lait pour un projet inutile -
et qui ne résoudra rien -

Ne pas faire ce projet pour la
tranquillité des riverains - cela ne solutionne

Donc NON à ce projet rien

HATSCHE tel. 0387 7471 60
Villers

Non à ce projet qui ne remplira pas
les besoins de la route de Lorry
et faut réfléchir avant de programmer un
projet.

Jeudi 14/05 de Lorry

Non à la route qui relierait la route de
Lorry à la route de Plappeville qui supprime
un bel espace vert. Cette route rasera nos
balcons et générerait une pollution combattue
par ailleurs. Qui en pense les écologistes?

Jeudi 14/05 de Lorry

1166 14
Nouveau projet de la route Ploppan de - route
de Long

il existe déjà une route ps de St Denis
de la Rivière, très peu fréquentée d'ailleurs, et qui ne sert qu'à
épauler chose jusqu'à l'autre Jean ou se retire avec deux
pompes en face une autre qui détermine un joli petit lac?
Ne croyez pas mes amis, les Urbanistes qui il avait
les yeux de celui de paysage de rivière horrible, comme
les Foulons, un passage abandonné de Croulins - l'acte de naissance
est incompréhensible que les propriétaires de Pléiades, locataires
de ces espaces fermés (jolie ou pas quand on pousse le parking de Gatch)
et supprime le jeu de verrous parvenus dans et par leurs
entretiens le mieux possible, encore une fois pour une route
qui ne résoudrait aucun problème de circulation.

M.T. Peyronnie route de Long

① Je souhaiterais comprendre dans le
cabin le remanagement que j'ai fait
par lettre à N. KATEROLAS sur
une proposition à la fermeture pure
et simple de passage à niveau de
la Tatroche. Cette fermeture
serait le véritable quart et per-
sonnerait la création d'un "fond de
la Tatroche", comme il y a un
"fond de Bokny". la future VR52
serait le long de la voie ferrée (the

une voie) doit être séparée de la voie
fermée, de façon à ce que le passage
inférieur à ces deux voies soit fermé
soit beaucoup long (12 m).

② Je suis également opposé à la construc-
tion de la route reliant la route
de Long à la route de Fleppelle. Il
y a assez de "pénétrants" sans le quai
pu ne pas en créer un de plus.
L'intérieur du quartier doit rester
calme, en zone 30, et protégé par
des espaces verts.

③ Je suis extrêmement déçu que la Com-
mune NEVAILLONNE n'ait pu être réu-
nie pour y mettre l'ENIR. Cet
ensemble exceptionnel doit être
l'occasion d'un projet cohérent et
exemplaire pour redynamiser le
quartier et lui redonner vie.
Celle caserne doit être le cœur du
"projet urbain" de Devant les Fontaines

Dominique GROS

Conseiller Municipal de la Ville

Mlle Jacqueline JACQUET

PAGE 16

16 Rue Larry

J'ai 82 ans et ne parle pas pour moi mais
pour le futur. L'absence de voir de telle
utilité cf le "Rapport de la Com de Campé"
Ctte route, il en existe déjà 3 entre
Rd de Larry et Rd de Plopperville. On va
effacer une zone verte. On est M^{lle} GENET
Parcequ'on ne s'occupe-t-elle pas de ce
matériau : Cuseme - F. R. M. - etc.
Qui a intérêt à programmer à travers
On en est l'effort du P. N.
Je fais

MAINVILLE Catherine

11 impasse Swebach

NON à ce projet

METZ ville verte - Souhaité conserver
l'atmosphère de l'environnement qui m'a fait
croire de m'installer dans cette résidence.

NON aux nuisances

~~MOI~~

CEKANOWSKI Nouvelle

22 rue de la Ronde

Nous avons déménagé du Bd St Symphorien pour
ses nuisances. Nous ne voulons plus revivre ceci!

A quoi servirait franchement cette route si ce n'est
à nous empêcher de dormir tranquille! Super!

Continuez, faites des routes partout, on ira repaquer
les campagnes! Si vous voulez que les gens apprécient
leur ville, sachez les écouter!! ~~Bd~~

Becker Cedric
22 rue de la Ronde

PAGE 17

Je m'adresse au bonhomme qui a eu cette merveilleuse idée. Je sais petit, tu as fait beaucoup de devoirs pour avoir un si bon métier mais tu as aussi rempli ta tête de mauvaises choses. Tiens gamin, je vais t'expliquer quelques choses. Tu sais mon grand, quand les gens rient quelque part, ils apprécient beaucoup le calme, ils n'aiment pas respirer la pollution émanant des voitures, ils aiment la verdure. Je te rappelle ces choses simples de la vie car il me semble sinon que tu manques cruellement d'intelligence sociale du moins de cœur. Mais, s'il te plaît, laisse tes livres et procure toi plutôt le Petit Prince ou un bouquin de Feng shui, tu apprendras qu'une route arrivant en face d'un immeuble est une chose néfaste pour la santé morale et physique des gens qui l'y habitent.

Réserve de pollution et de bruyants route de
Loury. Nous voulons garder le petit coin de verdure

Amélie

Spécimens

M. Dupont J. S. Weibull

Ne créez pas des espaces verts, laissez le parc avec sa
verdure qui est plus jolie qu'une voie de circulation
avec macadam et pollution en prime (mieux)

~~Spécimens~~

~~Spécimens~~

C'est bien dommage ^{MME 18} de vouloir supprimer les
derniers espaces verts qui nous restent...

Thérèse Kuny 13 impasse Swebach

Je suis opposé à la disparition totale du passage à niveau
à hauteur de la rte de Woippy et Nicolas Jung. Cette fermeture
transforme deux quarts en "cul de sac" et "ghettos".
Avez-vous pensé aux enfants qui vont de la Lakotta au Collège
Jean Bastard et de D.L.P. à Cassaing?

Avez-vous pensé aux personnes qui vont faire leurs courses
à pied au marché?

Vous allez obliger tout le monde à utiliser la "voiture" !!

Il Nabivert Rue Eugène Becisy

Nous sommes tout à fait opposés à ce projet.

Nous voulons garder nos espaces verts (les espaces
verts deviennent de plus en plus rares)

M. MRE MONTEIL
16 ROUTE DE LORRY



Bes personnes âgées descendent l'été sous les arbres
pour discuter entre elles, le gouvernement ne dit-il
pas qu'il faut s'occuper de la solitude de "nos Vieux"
vous leur êtes ainsi qu'aux enfants les espaces verts
qui sont à leurs portées !!! et nous nous qui avons
un jour investi en regardant ce beau cache de
vie, c'est notre seul jardin, que nous partageons
alors de grâce laissez nous le. Schoumaffer Régine
11 Impasse Swebach

Le coin de verdure me paraît en effet ^{PAGE 13} indispensable
Par ailleurs, c'est un mau danger une route se
situant entre deux ensembles de résidences, un
endroit peuplé, plus d'espace pour nos enfants,
pour les personnes âgées, ne parlons pas de
nuisances : bruit - pollution. Empruntant la
route ^{de derrière} tous les jours. Je n'ai pas constaté l'engor-
gement dont vous parlez ! Non à ce projet,
respectez le calme des habitants et notre
environnement. . . . Metz ville verte - ?
Busch. 18 Route de Lorry

M^{me} MATTEUCCI Sylvaine
Rue Jean Pierre BUCHOZ

Metz ville verte ? Metz ville Jardin ?

la zone ZNA est un des derniers morceaux
de Metz DLP. Si les fiches dérangent
on peut envisager d'autres projets plus écologiques
& stop à la pollution croissante et à toutes
les nuisances qu'engendrerait une urbanisation
invasive. De plus ces terrains sont couverts
de sources. Que pensez il y a-t-il de ce projet
qui vise à supprimer tout ce Flox et ce Four
sur cette zone ?

Laissez moi mon jardin.  Mathilde F. 

- Bravo pour la future voie devant relier le Chemin sous la Vigne à la route de Theonville ; il serait souhaitable qu'elle soit réalisée au plus vite -
 - Non à la voie projetée entre route de Plappeville et la route de Long qui semble peu intéressante.
- JONS A. rue Cap. Claude.

Les encombrements notés sur la route de Plappeville à Long sont dus à une insuffisance du débit automobile maximal à destination du centre ville.

Le Parc de Fer semble en effet être le "goulot d'étranglement" qui bloque la circulation dans le quartier aux heures de pointe.

Il ne s'agit cependant que de ralentissements de faibles durées.

Pour tout de ces raisons, il me semble plus approprié d'encourager les usagers qui se voient à emprunter d'autres routes (passer par "la patte" pour accéder à l'autoroute par exemple).

Il est de toute évidence inutile voire agaçant, d'investir dans la construction d'une route traversant le zone URB qui ne fera qu'ajouter un ^{débit} ~~un débit~~ de circulation supplémentaire à un réseau secondaire qui n'est pas saturé ! Rien n'empêche en effet de traverser devant les plots en empruntant la "rue de la Tortue" ou d'autres rues qui ne sont que très peu empruntées. La construction d'une route longeant la voie de chemin de fer ne fera que doubler la voirie existante.

Ce n'est donc pas plus utile!

Page 21

La solution semble plus relever du champ des de
comportement des automobilistes (dont je fais partie)
Je suis convaincu que nombre d'entre eux
(s'ils ne se satisfont pas de la situation actuelle, bien entendu)
ou la possibilité d'emprunter une autre voie que la
pont de fer aux heures de pointe.

à moins, bien sûr que la construction de voies
supplémentaires sur le pont de fer soit envisageable?
ou deuxième pont peut-être?
ou, autre accès à l'autoroute?

EN RÉSUMÉ:

Il y a 3 voies de circulation (toute troisième saturée)
qui débouchent sur le pont de fer en direction de Metz.
Le pont de fer a en compte qu'une --- saturation.
Il ne reste qu'à en rajouter 2 quelques ponts -
Est-ce possible? j'en suis sûr.
Si ce n'est inutile de changer quoi que ce
soit dans le quartier et
peut-être INUTILITÉ DE DÉFORMER
la zone URB -

J. VACHERA

20, rue de la Paix.

Stahlberg Tronno

11 Impasse Sverback
57050 Metz.

Non à votre projet.

Stahlberg

Non !!!!! à ce projet pour le bruit,
la pollution et, les enfants pourrons
plus jouer, les chiens pourrons plus faire
pipi!

X Tomigues 8 ans CE2

11 impasse jague Sverback

Non au projet

CAUCHON E.
18 route de LORRY
57050 METZ

Non au projet

KER-E - Secrétaire Route de Lorry

M^r SOLCH Philippe
13, impasse Sverback
57050 METZ O.L.P.

pour info
Se bouclonne
carte de l'impasse
de 7h30 à 8h30

Non à ce projet coûteux, il y
a même d'autres possibilités,
dépense de l'argent inutilement !!!
alléger nous plutôt les impôts (taxes
d'habitation et foncières) Pensez un peu
aux personnes qui ont acheté dans
cet espace de verdure.
pour y avoir de la tranquillité.

Philippe Solch

M. Bernard LINHART

16, ROUTE DE LORRY

57050 7.5

NON au projet de traverser
les "PLEIGNES" reliant la route
de Lorry à la rue de la Bourge.

Le terrain de verdure bien aménagé a
contribué à l'achat des appartements
Pourquoi détruire ce qui existe alors que
d'autres réalisations s'imposent. Ce projet
utopique (politique?) ne négligera pas pour
autant les embouteilles à la route de Lorry et
route de Plafferville. (peu importe aux heures de
pointe). Le projet semble être abandonné
par le MAIRIE, mais c'est M. GASSERET,
président du conseil général qui semble favorable,
pour ne pas avoir à traiter du problème de
l'A 32. (expropriations très élevées)
que ce journaux s'occupe de ~~par~~ sa commune
de HAYANGE et qu'il laisse vivre en paix
les habitants de Devant-le-Pont.

Un contribuable qui ne serait pas
content!



M. et M^{me} HORST Michel

30 Rue des Mesoyers
57050 Metz ouest

Nous ne voulons pas une 2^e Route à grande circulation comme
A Doull. ms - les Metz qui empoisonnent à l' longueur d'année les
Riversains Nom et nom! il y a certainement d'autres solutions que
des élus faire travailler un peu leurs méninges!

M. HORST

M^e HORST
JH

PARANT échantaf
18 route de Lorry
57650 METZ.

PROJET : MAILLAGE VIAIRE ENTRE LA ROUTE DE
LORRY ET LA ROUTE DE PLAPPEVILLE
A TRAVERS LA PROPRIÉTÉ DES
PLEIAGES 1 et 2.

On ne voit pas trop l'utilité de ce projet qui va pourrir
la vie des habitants de tout un quartier en apportant
pollution et nuisances ponctuelles de travers du seul espace
vert de ce quartier.

Pourquoi, au nom du "DIEU" automobiliste devrions nous
voir notre espace vert et notre tranquillité et
sérénité menacées.

L'utilité de ce bout de route reliant la route de Lorry à la
rue de La Ronde ne présente pas d'intérêt et alors qu'à 50 mètres
de là existe déjà une liaison par la rue de Tignomont une zone
peu habitée. Sur cette elle créera une boucle qui demandera
un circuit préférentiel pour les nombreux et de nos motorisés qui
actuellement déjà perturbent nos journées et nos soirées en faisant des
allers et retours incessants sur de La Ronde sans que la ville
n'arrive à les contrôler.

PAGE 16

METZ, ville verte, ville jardin, ville fleurie, va devenir, grâce, à nos élus locaux qui ne réfléchissent guère aux conséquences de leurs décisions, Metz, ville béton, ville bitume.

NON et NON à ce projet - Associations nous pour préserver notre environnement et notre feu de verdure

Ferauf

Paul SCHREIBER,
8 chemin de la petite île
57050 METZ

Pourquoi un nouveau boulevard ?
Quel intérêt alors qu'il existe DÉJÀ
une rue qui rejoint Route de Louv et
Route de Plafferville ? de chemin sous
les vignes, est-il encombré ?

N'est-ce pas un BEAU ?
GACHIS et GASPIL à venir.

Pour désencombrer ces 2 axes
en direction de Metz, ne vaut-il pas
mieux envisager une solution pour
ENTRER dans la ville ?

MERCI de penser aux citoyens.

MERCI de nous prouver l'utilité
d'un TEL projet !

MERCI de nous laisser encore un
peu de tranquillité -

MERCI de ne pas abîmer tous les
espaces VERTS du quartier -

MERCI de ne PAS gaspiller l'argent
des contribuables alors

qu'il existe oui, d'autres
BESOINS sur la ville !!

- A QUAND une vraie SOLUTION
pour ENTRER dans la VILLE
grâce, par ex, à un PONT ?

- A QUAND une vraie SOLUTION
pour un ACCÈS PRATIQUE sur
l'auto-oute ?

MERCI

d'annuler le projet

de rue entre Route
de Thionville et Route de
Loruy -

MERCI

MERCI

et

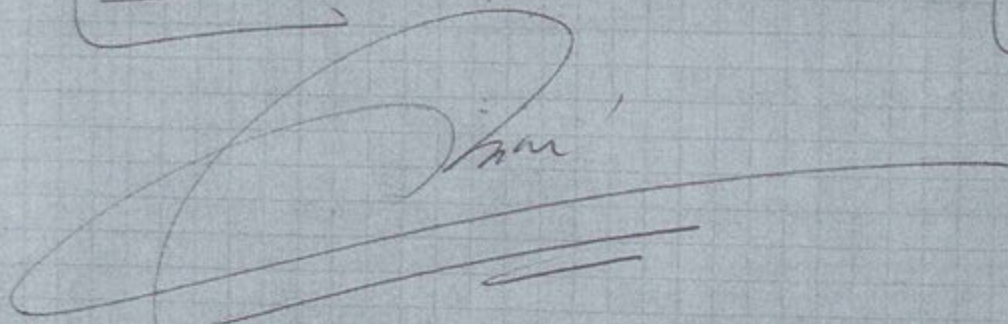
encore

MERCI

METZ

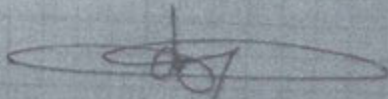
Ville VERTE

OUI!



Que dire de plus? si ce n'est que devant chez
moi, sous mes fenêtres j'ai la chance d'avoir une
superbe autoroute et un chemin de fer et que bientôt,
derrière chez moi, si j'aurais admirer un grand boulevard.
D'avance MERCI! de la part de mes trois enfants
surtout et de mon mari et moi!

Christine et Daniel NOUVOIS
Quentin 14 ans, Baptiste Max, Héroïc 6 ans.
12 rue de Bignonmont
57500 METZ



Bon à votre Boulevard. Vous avez pensé à nos enfants. Déjà nous habitons 2 Rue de la Ronde. Nous avons Chemins de fer. Autrement... Et au plus nous saurez enlever nos espaces verts au nos enfant vont jouer.

M^r et M^{me} Doling

2 Rue de la Ronde.

Signature des jeunes Jean et Pierre
les enfants ~~et~~

Beaucoup trop de circulation qui entraine la pollution et nuisances sonores pour les personnes âgées.

M^r et M^{me} MALHOTRE Joseph 15, rue de la Ronde
STOPO Net D-LP,

Joydite: Je suis contre ce projet qui joue dans le parc en face de la sans mes de toute manière ont à pos le choix nous habite dans des conditions

riche!

BEZVILLE Marie 15, rue de la Ronde

Je suis contre ce projet qui ne paraît dangereux pour les enfants du quartier ~~parce~~

ARNOULD Marc 15 Bis Rue de la Ronde
me souhaite pas voir le Projet de Route
à Realiser au pied de mon immeuble
le 9-10-2004

~~Handwritten signature~~

THEATE Thomas

~~Handwritten signature~~

M^s Foluz et sa mère (85ans) c'est pas le
moment de l'oublier la vie des gens.
je souhaite que ce projet n'arrive jamais
à terme. (Souvenez-vous il y a quarant
ans en arrière le projet d'autoroute à partir
du Pont de fer. ~~Atte~~ Minella June

HENRY ALAN 15 Rue des AESSIERS

Projet semble dangereux pour les enfants.

BRUIT, Pollution + DANGER → Non Rem Christian
15 Rue des Meuzens.

NETZ, le 09/10/2004

page 31.

Je suis totalement contre ce projet de route, les enfants
risque de se faire écraser.

~~Vandrey~~


DELAHÉ ERIC 15 RUE DES MÉRAYERS

57050 METZ.

Bruit & Pollution.

LOUIS EVE 18. rue de la Ronde 57050 Metz.

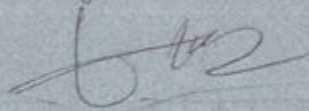
Ne souhaite pas voir le projet de route
se réaliser au pied de mon immeuble.

Le 09/10/04 

Boissou eric 15 Rue des Meroyers
57050 Metz DLP

contre le Bruit, la Pollution, et préserver les
enfants contre les chauffards.

Djezas Fatima 20 rue des mesoyers
metz je suis contre ce projet
qui me parait dangereux

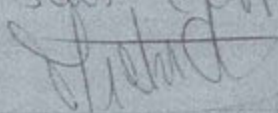


Mme Lunday Roberta

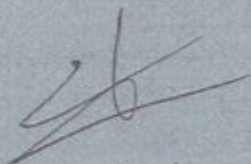
22 rue des Mesoyers

Je suis contre ce projet qui me parait dangereux
pour les enfant du quartier. Lunday

J'ai 3 enfants et le projet est nul
ou vont jouer tous les enfants
du quartier, je suis contre ce projet

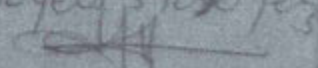


Mr Chalubert Franck est contre ce projet pour
des raisons d'environnement. (Pollution, Enfant qui
sont dehors)



Je suis contre le boulevard liant la Route de Lorry et
la route de plapeville. Il ya assez de voies qui existent
dans le quartier. Je n'ai pas eue qu'on réduise les
espaces verts. Et je souhaite rester dans la tranquillité
car ce projet risque de mettre en péril

Mme HERDANU Katia 22, rue de Mesoyers 57050 Metz

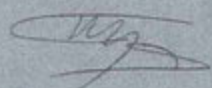


Nous avons une petite fille qui va t'elle jouer ?
Trop de risque pollution. Pensez aux ~~asth~~ astmatique.

15 rue de la Ronde

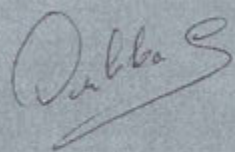
Damian

M^{me} MEBARKI me souhaite pas voir le
projet de route se realiser au pied de mon
immeuble le 9.10.2004

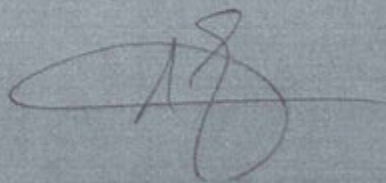


15 rue de la Ronde

Trop d'enfants sur le chemin de l'École - Riques accs
d'accidents



J'ai choisi ce quartier pour vivre paisible
et calme. Merci de me laisser cette
tranquillité.



Je suis contre le projet de Boulevard qui ^{page 34} me paraît imposant
et imposant à des yeux qui existent déjà et qui met en
jeu notre tranquillité et la sécurité des piétons
M^{me} BATHISE 22 rue des Vesoyers 17000 Melz

Je souhaite que ce projet de Boulevard devant chez
nous ne des moyens ne se réalise. HENRI

Je suis contre le projet de la voie
rapide M^{me} ESPESSON M. 22 Rue des Vesoyers
17000 Melz

Contre ce projet qui s'espère maintenant pas. M. ALBERT

Contre ce projet. ~~Brigod~~ Rue des Vesoyers

M^{me} DAUBERFELD Serge

Je suis contre ce projet qui est Ridicule et
DANGEREUX.

Contre le bruit, la pollution -
rue des Vesoyers. René

M^{me} Toussaint et Amélie Alexandre, nous sommes contre ce projet ~~BRIGOD~~

Mr Drouot, l'annonce est contre ce projet pour les raisons de santé
de mes enfants car je suis père de mon ancien appartement
à cause de ça

Je trouve ce projet de route vraiment hallucinant
c'est dangereux, très moche et de plus ça
va nous enlever de nombreux espaces verts
déjà rare à Metz devant-Pes-ports.

Mme Ribau Stéphanie
5 ch. de la pente de
Stoso Metz D-L-P

Mr Drouot, ne souhaite pas la réalisation de
ce projet.

Madame Elisabeth BURGER
Agée de 28 ans j'ai beaucoup travaillé
pour acheter mon appartement dans un
lieu tranquille avec des pelouses que
nous avons, d'arbres. Il est question de tout
détruire pour y faire passer une route
avec les conséquences pour nous de
pollution, nuisances sonores et danger
pour enfants d'ici quel gain, N'y a-t-il
pas d'autre moyen que saigner la
copropriété ?

Merci Mme Elisabeth Burger

Résidence Jodelle
16, route de Lorry - Appt. 739
57050 Metz-Devant-lès-Port

Tel. 03 87 31 03 37



Dominique GROS
Conseiller Général
Conseiller Municipal de Metz
Président de l'I.U.T. de Metz

COPIE

Metz le 23 septembre 2004

11 OCT. 2004

Monsieur Jean-Marie RAUSCH
Maire de Metz
Hôtel de Ville
BP 21025
57036 METZ Cedex

A l'attention de M. André NAZEYROLLAS

Nos réf. : CG195DG04

Monsieur le Maire,

Je me permets de revenir sur la question de l'organisation de la voirie à Metz Devant les Ponts avec le projet de suppression du passage à niveau de la Patrotte (RD50).

J'y reviens parce que ce projet n'avance pas, malgré la bonne volonté affichée par le Conseil Général (étude en 1998, achat de terrain en 2000, ...), par RFF (Réseau Ferré de France) et l'Etat (participations financières annoncées). J'y reviens aussi parce que le nouveau PLU de ce secteur ne pourra être valablement construit que si l'on sait auparavant ce que l'on veut faire tant pour le projet de voirie urbaine (ex VR52) longeant la voie ferrée depuis Woippy que pour le passage à niveau lui-même.

La ville de Metz pour sa part, a proposé qu'une réflexion plus large soit menée en envisageant un barreau reliant le Chemin sous les Vignes à la rue de Méric. ce nouvel axe est sensé permettre la suppression pure et simple du passage à niveau de la Patrotte en déviant la totalité de la circulation actuelle de la route de Woippy vers la route de Thionville. Seule serait maintenue le passage des piétons et des cycles par une passerelle.

Cette éventualité doit être envisagée en examinant toutes les conséquences qu'elle implique.

Page 37

Comme le fait remarquer le Conseil Général dans sa lettre du 9 juillet 2004, la suppression de la circulation entre Devant les Ponts et la Patrotte renforcera la coupure, en particulier la coupure sociale entre les deux quartiers. Le quartier de la Patrotte risque de se trouver enclavé en cul de sac contre la voie ferrée avec le risque de "ghettoïsation" d'un quartier dont l'actualité est déjà difficile. Les contacts entre les deux quartiers à travers les commerces (magasin ATAC...), les services (banques, ...), le collège Jean Rostand seront rendus très difficiles et la circulation des bus devra être complètement modifiée.

Au moment où le GPV prévoit de désenclaver à grands frais le "fond de Borny", il convient de se poser la question des conséquences de l'enclavement de la Patrotte avec la fermeture totale de la circulation route de Woippy et les risques de création d'un "fond de la Patrotte".

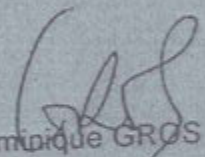
Ces remarques m'ont été inspirées par les nombreux contacts que j'ai pu avoir depuis que j'ai été informé de la solution envisagée par la Ville.

C'est la raison pour laquelle, je suggère que les deux solutions, prolongement du Chemin sous les Vignes et passage inférieur, soient étudiées en parallèle avec leurs avantages et leurs inconvénients respectifs.

S'agissant de l'option "passage inférieur", à l'emplacement de l'actuelle passage à niveau, il conviendra de l'étudier pour le passage sous la seule voie ferrée (12 m de large) afin d'en limiter la longueur et donc l'impact amont et aval, en prévoyant un raccordement à la future voie urbaine (ex VR52) par un rond point à réaliser sur l'emprise des terrains ERM.

Ces remarques sont destinées à alimenter la cahier de remarques concernant l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Elles ont aussi pour but de demander à la Ville et à la CA2M de faire avancer ce dossier qui n'a que trop traîné. Je me tiens à votre disposition pour une réunion de travail sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.


Dominique GROS

Alouise THIL
18 rue de la Ronde
57050 METZ

NON au projet de Boulevard au pied de mon
immeuble!

et merci pour la préservation de la qualité de vie
à Devant les Ponts!

MR FREDERIC PESQUET
18 RUE DE LA RONDE
57050 METZ

MERCI DE REVOIR LE PASSAGE DU BOULEVARD
DEVANT LES IMMEUBLES ET LES PASSAGES PIÉTONS
DU CHEMIN DE LA PETITE ILE (PASSAGE
PRÉVU AU RAS DES IMMEUBLES !!)

OU SERA LA QUALITÉ DE VIE A
METZ DEVANT LES PONTS ! ?

Créer une nouvelle route sous prétexte d'une
saturation route de Lorry n'est pas sérieux.
La route de Lorry est saturée le matin de 7^h30
à 8^h00, et envoyer un flot de véhicules route
de plus petite ne résoud rien, puisque celle-ci
rencontre exactement le même taux de circula-
tion ... aux mêmes horaires. Le problème

se situe au niveau du pont de fer, comme dans toute la ville de Metz à la prise de travail du matin, et à la sortie du soir. Il est vraiment triste de constater que toute partie verte à devant les ponts soit considérée comme "urbanisable".

Le quartier de devant les ponts serait-il un sous-quartier de Metz?

M^{me} VARENDAL Marie-
15 rue des Neogers
57050 Metz

le 14/10/2004

Olivier JUNKAER
vesp. Association des Musiciens
21, RUE DE TERTRE
57050 METZ.

Merci aux services de la Ville de Metz, dans tous les cas de figure, de prendre en compte les désirs et attentes des habitants du quartier de Metz.

Avec confiance en un projet vert dont la Ville nous a habitués depuis longtemps dans d'autres restructurations et dont la ville de Metz vise la qualité de vie.

Prévenons et améliorons l'écologie urbaine chère à Jean-Marc BERT!

Je suivrais en tout cas avec intérêt les débats.

BERTINOTTI, Léo
38 - Rue Xavier Roussel 57050 METZ
du FOS est très difficile à gérer, car il
manque le nom de la rue.
Il s'agit de la rue pour l'aménagement
de la Rue Xavier Roussel - pour
d'implémenter la rue de la
aménagement espace vert.

31^{me} Dispositifs. Marie
14, Rue Rene Paquet

PAGE 41
Xiquom

CONTRE, mais avons-nous vraiment le
choix ??? J'en doute...

Déjà si peu d'espaces verts à Derat les
Bats !!! Si c'est pour en supprimer encore,
où va-t-on ? Vers une ville béton
ou verte ?

feuille 2 - Chemin de la Butte.

Voulant avant tout éviter les hors sujet ou la
redondance sur ce sujet difficile pour la
municipalité, nous tenons à être sûr que ce
grand projet de réaménagement ne concerne pas
la création d'une voie reliant la route de Lorry
à la route de Plappeville. (cf projet affiché en
annexe mairie pas assez explicite!) Si tel était
le cas nous dirions ~~NON~~ bien sûr à cette nouvelle
voie transversale qui ne résoudrait pas le véritable
problème qui est de pénétrer dans le centre de Metz
aux heures de pointe. Il serait d'ailleurs en contradiction
total des principes prônés par les services municipaux
et qui sont: préservation de la qualité de vie, des espaces
verts etc... Merci de lever le voile, par le biais des
réunions de quartiers sur la nature précise des ou des
projet retenus.

Tramille VILLIARD

Je ne peut pas pratiquer le quartier depuis suffisamment de temps pour savoir si il est nécessaire de faire des extensions de voirie. Voici ce qui est certain :

- L'information obligatoire qui a été faite à la mairie comme n'a que semé doute et crainte dans les esprits.

- Peu voire aucune habitant de devant les ponts n'a dit rien à l'un ou l'autre des projets.

- Vous risquez de mettre en péril vos habitant et concitoyen plus que de les aider. Car 8 minutes d'attente aux feux le matin ou soir n'est rien par rapport au cadre de vie agréable et à la tranquillité des quartiers rendu grâce aux divers espaces verts.

Dans l'attente d'explications par vos services, bon au projet des voirie à devant les ponts.

Rogon 13 impasse Swebach

Nouveau venu dans le quartier de devant les ponts (achat d'un appartement neuf en décembre 1999), je viens de prendre connaissance d'un projet de route qui aboutira devant mon entrée. C'est une désagréable surprise. Votre exposition est très belle mais elle masque de nombreuses choses. Cette route qui fera la jonction entre la rue de Lorcey et la rue de la Ronde supprimera un espace vert magnifique, sera risqué d'accident pour toutes les personnes qui devront la traverser pour aller au Spormante ou les enfants à l'école. Avez-vous pensé à d'autres solutions ? Avez-vous réalisé une véritable étude ?

le problème est actuellement ^{page 43} l'entrée dans la ville aux heures de pointe. Vous avez d'autres solutions pour régler ce soucis, elles existent.

Je ne suis absolument pas d'accord avec cette route qui va à l'encontre de ce que vous affirmez.

M. Paul 22. rue de la Ronde.

Je ne suis pas d'accord avec votre projet de route qui sera sur ma fenêtre.

M. D'Artagnan 11 Impasse J. Schœck. 57050.

Des voitures passant et que de bruit. C'est difficile de trouver des espaces verts.

Je pense que ce problème aux heures de pointe ne trouvera pas sa solution avec cette route joignant la route de Bourg et la rue de la Ronde - mais vous allez lever beaucoup de monde et la vie va devenir un enfer dans ce quartier que vous le sachiez - il semble qu'il y en a -
Lui par exemple nous des espaces verts, nous arbres -

Faites une route de Bourg de la voie de chemin de Fer. L'issue est plus saine = possible.

1^{er} ROZÉ - 14 route de Bourg 57050 n°12



J'habite depuis maintenant 1 an, 18 route de
Loruy, dans une jolie résidence où il fait
bon vivre, loin du bruit, un parc au
pied de la porte ... bref un joli nid douillet,
mais que deviendra ce nid une fois
que la route passera sous mes fenêtres!
Je m'oppose à ce projet qui ne résoudra en
rien le problème de circulation en venant
s'ajouter aux routes déjà existantes
reliant la route de Loruy et la route
de Plappeville.

Avec

NON!

C. NIANO.

Metz ville fleurie, je me demande si une
route au lieu de plan d'eau, du botanic
ou encore dans le parc juste devant
chez moi. Va faire de Metz plus verte.
Les problèmes d'engorgement de la circulation
peuvent se résoudre autrement. Parking
extérieur avec navette gratuite comme à
Strasbourg par exemple. Des aller-retour
de 2 ou 3 bus prennent moins de place
dans la ville qu'un "Grand et Beau" parking.

18 route de Loruy.

M. NEPPEL.

Non au projet de la voie rapide de la route
de Plappeville à la route de Lorry. car plus
NETZ est sûr - disant que elle sera et
vous ^{vous} calerez de peur de perdre que nous
avons, et que ne résoudra pas le problème.

Melle REUTER NON à ce projet hallucinant!
Bethmann-Jodelle
Parente de Lorry

Clotilde Reuter

Je dis non au projet de la nouvelle voie urbaine
qui rétrograderait la route de Lorry à la rue de la Ronde, passant
à travers une résidence calme et tranquille où les enfants
en bas âge peuvent en toute sérénité s'ébattre. Sans parler
cette route, et on supprimer un espace vert - ilôt de calme -
alors que Devant-les-Ponts n'en a déjà pas beaucoup.

Ici on trouve une déviance absolue de la loi "Solidarité et
Renouvellement Urbain" de décembre 2000 qui est censé assurer
l'équilibre entre le développement et la protection des espaces naturels
en respectant les objectifs de développement durable, en
programmant les objectifs de destruction durable serait plus
juste - Enfin encore du discours politicien!

Est-ce que, entre l'autoroute à proximité, la voie de
chemin de fer et le trafic de la route de Lorry, le bruit
n'est-il pas suffisant? Qui en sera-t-il de la quiétude qui
régne à peu près sous les auvents des immeubles touchés?
En n'y a-t-il pas déjà assez de rues et d'avenues
tous feux à Devant-les-Ponts?

Quand on dit le panneau vert de l'exposition, on voit la
phrase suivante: "La présence de nombreux espaces verts et de zones
de proximité variées offre un cadre de vie de qualité de quartier."

V. 46

Alors le but, est-ce de détruire ça? Et si à moins
pauvre indique une baisse de population, ce n'est pas ça
qui va encourager de nouveaux occupants mais peut-être en faire
plus encore d'autres.

Tout ceci se fera naturellement pour le grand profit
des entreprises de travaux publics.

Quand est-ce qu'on oubliera un peu l'argent au
profit du bien-être humain? Ça va-t-il le faire? Et
serons-nous entendus? Pas sûr!
NON et encore NON à ce projet.

J. P. L. Long
Bateaux Pontons - Residence les
Pleiades 18 route de Long -

NON à ce projet qui ne fait pas la route ---
et fréquente souvent ce quartier. Venant du
Centre-Ville, je ne rencontre jamais de difficultés
particuliers pour y accéder.

Cette filigrane, outre le coût dont je n'ose
évaluer le montant, s'attaque gaillardement
à ce précieux espace vert surtout vers cette
zone et ne fera qu'accroître la nuisance
sonnant dans ce quartier et relativement futur.

Je pense donc que la qualité de vie de
habitants de ce quartier aura à souffrir de
telle manière si ce projet venait à voir le jour.

Je sympathise à la cause des résidents de ce
quartier. Bon courage.

SCORRENER clone
31 r. Heller
7/12

Aménagement quartier sis au la porte à l'amière de Champe sur les Vignes

Compte tenu de l'état du terrain, des
faits et sources, une urbanisation très dense
risque de multiplier les risques de glissement
de terrain. En conséquence s'il y a construction
elle doit se réaliser à faible coef. d'occupation des
lots (faillais) et doit offrir au logement de
vie aéré et convivial : espaces verts
(promenades), espace de jeux pour enfants,
maison du 3^e âge ^{par exemple} J.V.P., bibliothèque -
bibliothèque, petit centre commercial.

→ rue de Champe sur les Vignes : ralentisseurs de vitesse -
Aménagement de l'ex-caserne Devallions : pas

uniquement du collectif mais aussi, pour
valoriser le quartier, des services, petits ateliers
de production et de services, éventuelle-
ment un département d'enseignement
supérieur -

lettre/étude ^{à Champe sur}
les Vignes.

La façon de diffuser l'information laisse fortement
à désirer. Puid de la concertation avec la population.
Atouts de routes, de bruit et de projets sans fin sens.
A quand les transports en commun obligatoires pour
désolter le centre-ville et garder net "invisible" ?

POELANDER F.
13 Imp. du Village

Le 12.10.04

PAGE 48

Elle court dans le feuillet en simplifiant de même. A
PLEADE I et II elle dit que l'on se transforme en petit coin de
parcours en enfer. Achevé les espaces verts, toutes arbres et plants
tout ensemble la descente + de la zone.

Plus de base pour les personnes âgées, Plus de tranquillité.
A la place de macadam d'une route traversant la propriété
et aboutit sur de la bande et Route de d'usage. POURQUOI

Pour ces infractions, NUISANCES SONORES POLLUTION - DANGER
POUR les enfants !!!

La rumeur a fait monter la colère dans les familles
mis de l'agressivité dans les conversations et rempli d'angoisses
les "petits infractions" encore bien souvent au-delà de
faits immobiliers, le PHIX de leur appartement va
chuter. Les résidents sont prêts "à monter aux cieux"

SUR QUOI SE FONDE CETTE RUMEUR ?

POURQUOI A-T-ELLE SURGI ?

Donnez nous des réponses

M. Glavo résidente Résidence 1

12/10/2004

Avez-vous pensé à la forte progression de circulation qui
résultera de ce nouveau périmètre (habitations, entrées auto)?
Ne serait-il pas plus judicieux de trouver déjà une solution
aux problèmes actuels (manque de pistes cyclables, piétons), les
problèmes d'accès à l'île de Sauley engendrant déjà des nuisances
(1 personne par voiture). L'aménagement de parkings extérieurs et la
mise en place de nouvelles de bus ne seraient-ils pas plus faciles par
vous ?

M. Bédier résidente Résidence 1

Je ne sais pas en quoi serait l'plus pratique cette
modification du plan local d'urbanisme, il faut
créer de nouvelles zones constructibles, et augmenter
les risques de circulation, ainsi que les
nuisances sonores. Je suis contre ~~ce~~ le
projet. Ou Cezanne 22 Rue de la Ronde

STOP au mépris des habitants de NETZ devant
les Ponts.

Je suis contre ce projet de route entre la Rte de Long
et rue de la Ronde qui n'apportera aucune amélioration
dans la circulation puisque le Pont sera en 3 voies
(1 pour voir pour entrer en ville et 2 voies pour sortir)
cette route passant au ras de nos immeubles nous
apportera que des nuisances: bruits, pollution
insolente, dévalorisation de la valeur de nos
appartements.
Du respect SVP prndz aux personnes âgées, et
aux enfants: premières victimes.
A quand la réunion du Conseil de Quartier
de Devant les Ponts?

Mme HANEN F. 16 Rte de Long

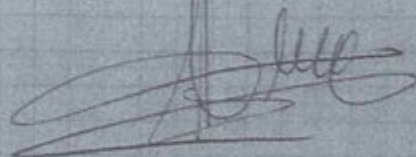
41

J'habite depuis 4 ans Rue de la Ronde
je ne pense pas qu'en modifiant le plan
local d'urbanisme cela changera grand chose
je pense que cela produira des effets néfastes
pour tout le monde dans ce quartier, plus
de pollution de nuisances sonores bruits
je suis très âgée et je vous demande du respect SVP
je suis contre ce projet et je redis NON, NON
NON
Mme Pelgrain 20 Rue de la Ronde

PAGE 50
Propriétaire depuis Jan au 18, rue de la ronde
et concernée au premier point plan par ce
projet je m'insurge contre cette modification
Quel intérêt ? Pour quel désengorgement ?
- Envisage-t-on une enquête publique ?
F. de l'élimination de peu d'espace vert !
NON merci !
Mme FORT 18, rue de la
ronde
votre projet

Les nuisances sonores dues à la voie ferrée
plus les nuisances qu'engendrera cette nouvelle
voiture, non merci. Neby devant les ponts n'est
pas le Carrefour de l'Europe mais un quartier
que près de 900 habitants font vivre.
Cette énergie que vous voulez mettre en œuvre
Servez-vous en pour aider les Handicapés, les
personnes âgées et non pas pour goudronner et
bétonner les espaces verts pour nos enfants et
nous même.
Il y a assez de route si DLP

M^{re} ABRAR / Jo Rene Paquet



PAGE 51

Propriétaire depuis 1995, j'apprécie le quartier
pour sa tranquillité au premier plan. J'aimerais
M'impassé Jacques Suchbach, je m'insurge
contre cette modification et la dégradation de l'espace
vert où les enfants jouent en toute quiétude.
Non c'est le projet stupide. Et l'annulation
quand faut-on? Non Non Non

Mlle WACHOWIAK Francis
M'impassé Jacques
Suchbach

Préservez le peu d'espaces verts à JLP

Propriétaire depuis 2002, route de Lissy dans
la résidence Jodelle, j'ai choisi cet appartement
pour sa vue sur les espaces verts, son calme.

Quel bénéfice à construire cette route?

Gain de nuisance sonore, pollution -

Sans parler du préjudice de son avoir
immobilier ...!

Hetz ville jardin ... sûrement pas
Devant les ponts

Mme GUENERIE Marlène
16 Route de Lissy

Faut-il tout sacrifier au temple de l'automobile ??

Espaces verts, quiétude et qualité de la vie ... !

Un projet qu'il serait utile de revoir
voire mieux de l'annuler.

M^r EVENOU Nicolas
Résidence Jodelle 16 Rte de Lorry

La mairie de Metz s'est enorgueillie jusqu'à aujourd'hui, et a juste titre, de respecter et de valoriser les espaces verts. Alors, pourquoi installer à l'avant les bords une route transversale qui va remplacer de la végétation par du bitume, pour un coût certainement élevé, occasionner des nuisances sonores pour les riverains et tout cela pour un bénéfice que personne ne comprend dans le quartier. Pourquoi ne pas maintenir la quiétude de ce quartier ?

M^{me} Christiane SCHNEIDER Biologiste 24 route de Lorry

Je souhaite que ce projet ne se réalise pas

D. Lussac 14 route de Lorry

NON A LA ROUTE SOUS
NOS FENETRES

Employés
du laboratoire
24 route de
Lorey

~~WEL~~

WEBER
medutenear Fey

~~Z~~

ZINZERNANN
30 rue J. Noulin. Marange.

~~Motte~~

MOTTE
Rue du CHAMPE METZ

~~De KANAL~~

De KANAL
142 route de Worry Metz

~~KEIB~~

KEIB -
28 rue de Nilly - Nouhigny - les - Metz

+ Le plan de déplacement urbain du quartier ne semble pas équilibré. Aux heures de pointe (7h30 - 8h00...) les routes de Long et de Plaffeville sont saturées à l'approche du pont de fer. Qu'en sera-t-il si l'urbanisation à distance du quartier se poursuit?

Le déplacement par Bus St-Martin semble exclu au vu des efforts de cette commune pour dissuader les automobilistes d'emprunter la ~~cha~~ rue de la Côte et la rue St Sigisberg.

Prends-tu en compte le flux routier en provenance de l'extérieur de l'agglomération qui ne cesse de croître (Long, Saulny, Amavillers, St-Mauré, etc...).

Pour le moment le plan de circulation prévoit uniquement de pouvoir tourner en rond dans le quartier.

+ Metz "Ville verte", certainement, mais devant le Port "quartier vert", ça n'en prend pas le chemin.

Le seul endroit encore vert "la côte des vignes" ne semble plus l'être pour longtemps. Il est encore temps pour réagir.

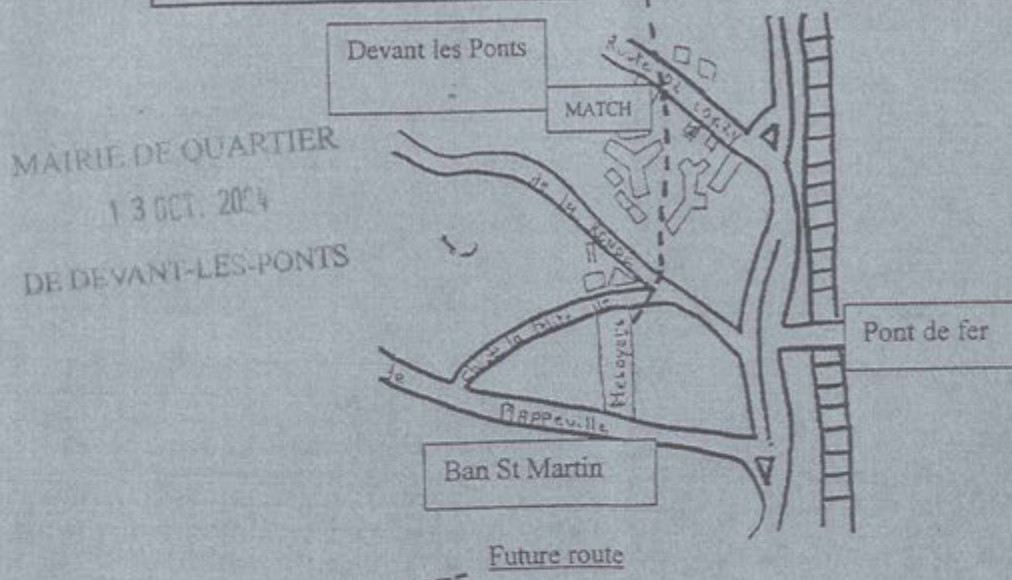
André JOUPIE
 H. de la Côte sous le Vignis
 55122

PAGE 55

Après des voies bruyantes reconnues niveau 4 dans le quartier quel sera le taux d'émission de CO₂ des véhicules supplémentaires empruntant cette nouvelle rue ? Quel coup de griffe à l'étiquette de Metz ville jardin.....

M^{me} Schreiber Nicole 33R Kellermann METZ

NON AU BOULEVARD QUI PASSERA SOUS VOS FENÊTRES EN 2005 !

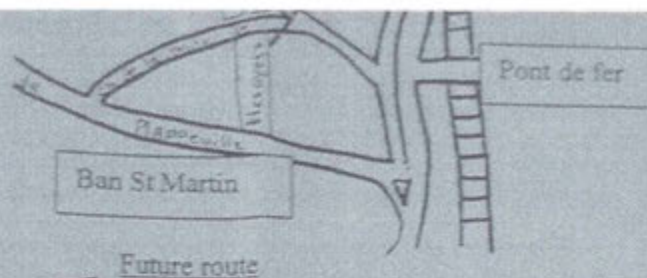


La ville lance un projet de rénovation des quartiers de Devant les Ponts et de la Patrotte avec construction de routes (Projet exposé jusqu'au 20 Octobre à la mairie de quartier de Devant les Ponts, chemin sous les vignes, ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf vendredi après midi et samedi).

Il faut impérativement vous exprimer en masse pour arrêter ce projet !!!

Nous avons besoin de vous tous !

... faire annuler en allant signer le cahier de doléances



La ville lance un projet de rénovation des quartiers de Devant les Ponts et de la Patrotte avec construction de routes (Projet exposé jusqu'au 20 Octobre à la mairie de quartier de Devant les Ponts, chemin sous les vignes, ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf vendredi après midi et samedi).

Il faut impérativement vous exprimer en masse pour arrêter ce projet !!!

Nous avons besoin de vous tous !

Il est encore possible de le faire annuler en allant signer le cahier de doléances prévu à cet effet.

Notre quartier est déjà équipé de voiries diverses. Pourquoi rajouter cette traversante qui reliera la route de Plappeville à la route de Lorry ?

Elle provoquera de nouvelles nuisances sonores et supprimera de nombreux espaces verts déjà rares à Devant les Ponts.

AVANT LE 20 OCTOBRE, ALLONS TOUS AU PLUS VITE A LA MAIRIE DE QUARTIER POUR EXPRIMER NOTRE DESACCORD.

PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS.

(Voir plan affiché dans le hall)

HANDICAPÉ MARCHE

NON

ZINS R
10, rue Lorry
57050
METZ

une surface importante en espaces verts est à respecter (parcs publics et jardins privés) avec cheminement en sentiers piétons en continu entre quartiers de (continuité si possible vers Blaupierre 2000) ne pas commettre les espaces clés "dent creuse" sans études d'architecture des constructions voisines et combiner en harmonie avec celles qui existent. Il faut arriver maintenant pour un logement de 5 pièces à 2 garages + 1 parking extérieur sur le domaine privé pour un stationnement des « d'entraide » et ne pas encombrer les places disponibles de la rue afin de permettre le stationnement aux personnes âgées au quartier vendeurs médecins infirmiers aidés aux personnes âgées qui sont obligées de chercher à 3 fois par jour un emplacement. ect...

Schoep rue J.P. Buckley



Je trouve inadmissible le projet de la construction de cette route qui va détruire les derniers espaces verts du quartier et qui ne règlera pas le problème de circulation pour désengorger le "pont de fer".

FABRIOUS RICHARD



DEVITO MICHA
 13 IMPASSE JACQUES SWEBACH
 57050 METZ

METZ le 8-10-2004

Non à ce projet de route qui apportera
 beaucoup de nuisances dans notre quartier
 (source de bruit pollution moins d'espaces
 verts ...) En quasi cette route peut-
 elle servir.

M^r et M^{me}
 Devito

Non à la destruction d'un parc arboré,
 pour la construction d'une route
 qui n'apportera que des nuisances.
 Avez-vous pensé aux riverains
 et aux enfants.

Frédérique Martine

Corset christine
13 impasse J. Seebach

Monsieur le Maire,

Je ne suis pas d'accord pour la construction
de la route. Je ne vois pas l'utilité de cette
route qui ne règlera pas le problème des encombre-
-ments route de Lorry et Route de Plappeville.

Je trouve inadmissible la destruction des
arbres et de l'espace vert.

~~Christine Corset~~

Non au projet de la route de Long-
BLAPPEVILLE. On ne peut jouer nos enfants
si on supprime tous les espaces verts.

Notre quartier a suffisamment de pollution
pour que l'on en rajoute encore.

FRASELLE J'AI ECRIT A METZ

Je souhaite m'opposer à la construction éventuelle d'une route
reliant la route de Longy et la Rue de la Poste.

J-Marc Pajot

43, impasse Swebach

57050 Metz Devant les Ponts

PAGE 62

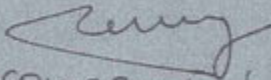
met le 11/10/2004

Mon au projet en question - qui apporte
d'importants renseignements -

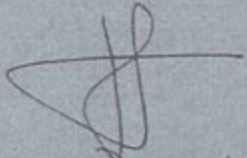
T. Hecker

KANNY Naline
10, rue fibon WOIPPY

Non à ce projet ! Cette route ne présente aucune utilité pour régler les problèmes de circulation route de horry -
Gardons nos espaces verts et nos arbres !


BRUHIN Julie 13, Impasse Jacques Swebach.

Je m'oppose à ce projet dans la mesure où cette Route ne présente aucune utilité et détruit encore davantage le peu de verdure que l'on peut trouver en ville.


Je réquante logiquement ce quartier qui garde un charme "côté village" et toute inadmissible, qu'on puisse se déterminer pour y implanter une route.

Catherine Laven.

COPPIN Pierre-André
13 impasse Jacques Swebach.

Non à la mise en place de ce projet, qui n'a aucune utilité. La seule résultante de ce projet serait la destruction d'un parc arboré.

Vous voulez transformer "Metz Ville Verte" (jardins, calme, bon vivre) en "Metz Ville grise" (macadam, béton et pollution).

Et là, je dis : NON !!!

Respectez les habitants du quartier. Ils y sont bien. Faites que ça dure en enterrant définitivement le projet.

Merci Frédéric PAGONOUX
22, Rue de la Ronde
Metz DP

FP

Page 65

NON à cette route qui va dénaturer le quartier, créer des nuisances sonores, de la pollution, des risques supplémentaires pour les enfants se rendant à l'école

J. TROBBINI

22 rue de la Ronde

57050 METZ

← Voilà

Indépendamment de toute considération politique, j'adhère complètement aux arguments développés dans ce cahier par Monsieur Dominique Gros. (voir pages 14 et 15).

Non à la destruction des espaces verts au profit de la circulation automobile !

René et Renée NEGEL
3, rue du Capitaine Claude
57050 METZ

René Negel

J'habite depuis peu impasse SWESACH, et nous apprenons avec stupeur que vous voulez faire traverser le magnifique parc avec ses arbres centenaires, par une route transversale de la route de Lutzerath à la rue des Mesoyers pour rependre la route de Plappeville. Ceci est aberrant, voire impensable. La Municipalité se fâusse d'avoir une des plus belles villes vertes de France ? Il y a d'innombrables casernes militaires désaffectées ce sont des VERRES DÉGRADÉS

Il serait souhaitable de les démolir
et d'y programmer une transversale
dans des lieux qui seraient plus esthétiques
et plus profitables pour tous les riverains.

~~Lucas~~

Michel Kraus
13 Impasse Schwabach
57050 METZ DUP

Non au projet de voirie de vout
relier la route de Plappeville
à la route de Loup (via l'impasse
Schwabach). On peut douter
fortement de son utilité mais
on peut très bien imaginer les
nuisances que celle-ci pourra
occasionner. Sans parler du
sacrifice d'un coin de verdure
si agréable et d'arbres magnifiques
(choses rares à devant les ponts)
Comment Monsieur le Maire et son
équipe qui ont tant fait pour rendre
si belle et si verte notre ville
de Metz peuvent-ils envisager
un tel sacrifice. SVP préservez
notre cadre de vie. Il y a tant
à faire pour embellir ce quartier

PAGE 67

Un exemple sera celui d'une façon
de d'implanter au delà de la brèche
des bâtiments et du domaine
militaire et cela éventuellement
s'utiliser pour créer des zones
à usage vertes

Gilzler.

MARTINE HILZHEBER
13, IMPASSE SWEBACH
57050 METZ DLR

Une fois de plus le nom de
"ville Verte" pour Metz se rapportera
au Centre. Le projet me fait
aboutir. Vers détacher des espaces
verts, transformer des haies de
faux en endroits impossibles à
voir. Qu'en est-il de l'investissement
immobiliers?

PA. Newage.
22 Rue des Messiers
Metz DLR

MAR 68

Fonction route de Lorry - Rue de la Ronde
Vous créez une route dans un espace vert superbe,
cette route n'apportera pas de facilités de circulation
mais détruira complètement un cadre de vie de
nombreux personnes. Je souhaite une concertation avec
tous les riverains et ensemble voir d'autres solutions à
votre problème. L'avis des habitants doit être pris en
compte. Entrez ce projet et renvoyez la copie.

M. Muller 11 Impasse J. Swenbeck 57050 Metz

Le projet n'apporte rien au
quartier sauf des nuisances
sonores, déjà amplement suffisantes
par l'autoroute.

Brevier plutôt une piste cyclable
utilisable par les parents et enfants
se rendant à l'école et au
collège

SALMON

Jeannine

11 Chemin de la Petite Ile

57050 METZ

Mai 69

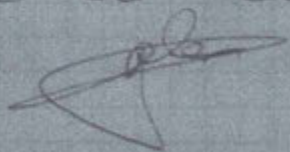
J'habite Rue de la Ronde en face de la cuisine
Desvallières et espère que la reconversion de celle-ci
tiendra compte du fait que l'environnement est calme
et notamment, la rue de la Ronde (peu de circulation).
J'espère enfin que ce petit quartier restera un quartier
résidentiel paisible -

Mme ELIS - 88, rue de la Ronde STOSD METZ

Non à ce projet qui n'apportera
rien à quartier mais l'amputera
d'espaces verts et arborés -
Pensez plutôt à une vraie piste
cyclable !

f. Douxchamps 11 impasse Swebach
STOSD METZ -

ce projet ne peut aboutir
qu'à un encombrement du quartier
et à la destruction des espaces verts
seem pour cela empêchera la circulation
~~de la rue de la Ronde~~
20 rue de la Ronde



Il serait souhaitable d'aménager
les terrains militaires.

Le passage à niveau à temps
existe. Il ne fonctionnera pas.
Le voie ferrée non plus.

Il y a assez d'urbanisme
par besoin d'autre voie de communication
nette des ralentissements par chemin noir
refais et trottoir en macadam.

Résidents de Gledu

S. GALANTINI D. LABUYERE

G. QUENTIN J. PFISTER

Non à la liaison route de Lorry - route de
Plappeville qui n'a aucun but, on se rend que
d'entraver la circulation dans ces deux axes.
Par ailleurs, cela ne supprimer le peu d'espace
verts qui nous restent et nous amener beaucoup
de bruit

2 AVCHET - 3 rue des Trébables - 57010 Metz

Non au projet route de Plappeville route
de Lorry. Il serait plus judicieux
de revoir les problèmes de circulation
avec d'autres axes.

Monsieur Robert Gandert - Gandert

Si le Pont de fer "bonchoune" à certains c'est, essentiellement, à cause des voitures qui veulent se rendre au Centre ville (les voitures qui passent de la route de Lorry à la route de Plapentille et vice-versa sont rares!). Le maillage-viaire-prolongé n'apportera AUCUNE SOLUTION à ce problème.

De même, à propos du retour du Centre-ville pour les voitures se rendant route de Lorry ou route de Plapentille, le maillage reste tout aussi inutile.

En plus, Compte-tenu de désagréments que ce projet créerait (nuisances sonores, pollution, suppression d'Espace Vert...) il me semble que la construction de cette voie serait une erreur.

Nichol OSWALD
12, route de Lorry

Bruit Automobile pour le calme de quartier

A Paris on le perçoit mais au bruit effréné Pourquoi pas à Metz !!!

Unes autoroute ~~de~~ très fréquentée

d'Europe traverse une ville sans aucune protection du bruit par les riverains.

Plus de population dans un quartier est des de déplacements (voitures) quelle réflexion

sur les trajets en commun, piste cyclable

M. MARCOU MULL

SOLER ALER MARS

Il est difficile pour des profanes de comprendre à quel point nous sommes
 nous de ces
 Nœl à ce projet, route de Long, Rds Neoyes qui a créé
 que de mauvaises onores, de la pollution, déstructurer le quartier
 Il faut préserver les espaces verts, cette route ne présente
 aucune utilité

Holtz Ring
 39 R Long
 5050 NEEZ

A + on vraiment besoin d'une route à
 grand passage sous nos fenêtres? Je me suis pas
 persuadé que cela règle le problème de l'entrée dans
 NEZ aux lieux de poste - le plus important dans
 une ville c'est la qualité de la vie, or le bruit,
 la pollution par les voitures ne vont pas dans ce sens.

Pensez plutôt à la création de pistes cyclables qui
 manquent cruellement à NEZ où toute sortie à
 vélo avec les enfants est une prise de risque énorme,
 sachant que l'utilité des "grands" trottoirs nous
 expose à des contraventions... Préservons nos espaces
 verts ainsi que notre relative tranquillité sonore.

Prenez encore le temps de réfléchir avec les
 riverains sur l'aménagement futur de notre "deu"
 Quartier !!!

M. JARM X
 24 rue R.
 AQUIET
 5050 NEZ

Metz, le 20/10/2004

Le projet d'urbanisme de Metz devant les Ponts (PAC. 2NA2 - 2NA3 Caserne BASSALIETTE) va prochainement être étudié par la ville, propriétaires et habitants du secteur et souhaitent apporter quelques observations.

Metz devant les Ponts a besoin d'une véritable politique d'urbanisme. Au qui des rues, on trouve peu de maisons de ville, des pavillons individuels, etc., et beaucoup de grands ensembles qui représentent le plus grand pourcentage de logements sociaux de tous les quartiers de la ville de Metz. Pour cette raison et bien d'autres les constructions à envisager ne peuvent être que des pavillons avec des terrains suffisamment importants pour préserver des espaces verts. Il serait logique que les propriétaires soient interrogés sur leur souhait de vendre leur terrain pour leur utilisation personnelle dans le cadre du futur projet et qu'une proposition leur soit soumise.

Certains secteurs de Metz disposent de zones de verdure équipées d'espaces de loisirs, de jeux pour enfants, chemins de promenade pour footings, de roller, de VTT, du jogging ainsi que des pistes cyclables avec des prolongements jusqu'au centre ville. Il serait très judicieux de préserver dans les zones non constructibles (2NA2-2NA3) au maximum d'espaces verts et de les aménager; ce qui n'empêche en rien la construction de pavillons individuels. Beaucoup de villes, comme Vichy ont su préserver d'immenses forêts qui sont aujourd'hui de véritables poumons d'oxygène.

L'augmentation de la circulation à Metz devant les Ponts depuis quelques années due aux flux des véhicules...

Je suis étonnée de voir ce qui se fait au coup par coup en ce qui concerne les récents collectifs sur D L P 5.

Le betou à gérer --- cela deviendrait grave pour les générations à venir!

En ce qui me concerne ^{je propose un urbanisme} Concerte ^{en une} tenant compte des critères essentiels et vitaux d'abord et pas uniquement les critères financiers.

Un urbanisme à visage humain avec en projets des espaces verts, possibilité d'une architecture apaisante pour le regard et une cohabitation qui donne dès le départ un maximum de chance de réussite.

Pourquoi ne pas prévoir avec la Majane partie du sommet un projet un peu analogue à celui des "buttes Chaumont" qui à l'époque comme vous le savez probablement était un mauvais terrain tel qu'il est une réussite extraordinaire au cœur de Paris.

Cela permet un bol d'air après une journée de travail et de ne plus encombrer la circulation et aux familles de se promener même avec peu de temps.

Par ailleurs nous avons déjà beaucoup de contraintes en ce qui concerne la

Orientation et une augmentation me
paraît difficile (changement S/L Viques)

L'enjeu est tellement important!
... et même la sécurité sociale
trouvera son compte au long court et
une meilleure qualité de vie pour
tous.

Que ce rêve de bonheur pour tous
devienne réalité

D. Gorse, travailleuse de
la santé en retraite.

Madame LEROY Fabienne
 10, rue René Paquet
 57050. Metz - devant les Ponts

Non et non ! Au projet de route reliant la route de Plappeville à la route de Lorry et qui raserait l'immeuble du "Colibri" nous amputerait de nos espaces verts, couperait la rue René Paquet.

Elle induirait un bruit de circulation très amplifié par rapport à ce qui est actuellement, augmenterait considérablement la pollution - Elle serait anti-écologique et nous plongerait dans un environnement très urbanisé et dépersonnalisé.

Ne laissons pas notre quartier ressembler à une métropole américanisée ~~et~~ bruyante et sans âme.

Pour la défense de nos quartiers
 il faut agir et réagir ~~substantiellement~~

[Signature]

* Devant les Ponts, quartier hors de la ville, était le domaine des maraîchers et des vigneron. Il est devenu résidentiel depuis son rattachement à Metz. En quelques années le béton a remplacé une partie des terres agricoles. Il reste cependant deux zones (2NA2 et 2NA3) dont l'une est instable et l'autre est inondable comme d'ailleurs une partie du quartier. Celles-ci sont classées comme tel sur la carte des risques. Pour éviter les problèmes, comme dans d'autres lieux en France, dans les années à venir en cas d'urbanisation anarchique, il serait courageux de les déclasser en zones non constructibles.

* Les dessertes sont alors suffisantes, un élargissement des entrées dans la ville (pont sur le chemin de fer, le canal, la Moselle) ^{est} sont toutefois nécessaires. Pas besoin de rocade transversale supplémentaire, mais un aménagement du passage à niveau de la Patrotte. Celui-ci aurait du être réalisé depuis environ 30 ans lors de la mise en place de la signalisation automatique lumineuse à 4 barrières (la dangerosité était déjà avérée à l'époque). Or la ville a certainement refusé la participation de la SNCF qui était de la valeur de l'automatisation, plus la capitalisation de l'entretien sur 20 ans. Cette subvention pouvait couvrir en grande partie la création d'un passage souterrain techniquement réalisable contrairement à ce qui semble se dire aujourd'hui.

* Nous attendons un plan d'urbanisation cohérent de grande envergure pour toute la ville. Il doit donner plus de place à l'homme dans son cadre de vie, ses loisirs, ses déplacements, avec sa participation bien entendu d'où une concertation étroite bien avant les études. Les élus sont les représentants des administrés, ils ne sont pas là pour les écouter d'une oreille distraite mais les entendre au travers de leurs propositions, leurs doléances et en tenir compte... ce qui est loin d'être le cas. Le même prétexte resurgit toujours « il faut des logements » soit, les construire uniquement à Metz ne sert qu'à alimenter les statistiques concurrentielles avec Nancy. Il y a de la place dans la communauté de communes (CA2M).

* Je voudrais aussi parler du quartier de l'amphithéâtre avec la sortie sur la rue aux arènes. Très bien, la desserte par le souterrain arrivée. Il y a quelques 20 ans lorsque la gare avait été aménagée avec l'aide des surtaxes locales temporaires, un complément d'aménagement a été prévu par l'ouverture du passage souterrain départ. Les études et le financement par les surtaxes étaient prévus, le projet était prêt, il a toujours manqué l'accord de la ville bien qu'aucune participation financière ne lui soit demandée. Pourquoi ? !

Le contribuable en a assez de régler les factures après des années de tergiversations alors qu'une subvention aurait pu être utilisée en temps voulu.

Yves et Geneviève LEIDWONGER

Yves Leidwonger

Rampes ou tel projet qui apparaissent que mieux
 l'habitat et espaces d'accidents (sans respect des axes de la
 route, vitesse excessive) et supprimer encore des
 espaces verts si peu nombreux et devant les Ponts
 "Metz ville verte" notre quartier n'en fait pas partie.
 Messieurs les Urbanistes venez vérifier la possibilité de ne
 pas exister encore un peu dans notre quartier, au lieu
 de travailler dans vos bureaux devant vos ordinateurs
 nous étions un quartier "campagnard" aux abords de la
 ville, nous allons devenir une zone "ghetto" avec toutes
 les constructions de blocs d'immenses dimensions
 bâties dans chaque espace libre. Venez nous rendre
 encore un peu à l'aise. Non à ce projet de route.

STION
 le Pont de l'Anny
 METZ

L'urbanisation de quartier doit selon moi s'inspirer de
 2 principes =

- 1) le quartier de devant les Ponts est un quartier résidentiel
 qui ne doit en aucun cas être déshabité par des voies
 à grande circulation qui vont à l'encontre d'un
 quartier
- 2) il faut en tout cas tenter de maintenir à l'ouest de
 l'ouvrage (ouvrage géographique matérialisé par la
~~voiture~~ ferrée qui se peut être franchie jusqu'à Wintzler par
 un seul passage à niveau - ouvrage souterrain) entre
 le quartier de devant les Ponts et de la Sabotterie - 1907, 1911

Jean DUJAT

34 chemin de la Sabotterie

57050 METZ

Le projet est prévu depuis très longtemps
et vous construisez des immeubles et même
plus, que cette route doit être faite!

Pour voir, que vous travailliez dans le
sens contraire de ce qui faut faire,
il y a tellement d'autres choses à réaliser

4th DOLLET Christian

41 Route de LORRY

57-50 Hén

Je suis contre le projet d'une nouvelle rue dans le quartier
de l'impasse 55 d'Orsch. Conséquences: suppression espace vert

" des arbres

" espace de promenade

" accès de jour pour enfants

augmentation de la pollution
(circulation vélos motorisés)

accidents, risques d'accidents

de bruit (circulation
vélos motorisés)

Conséquences positives: circulation plus fluide =
moins de bruit

Le 17/10/2004

P. Bismar

Je ne vois vraiment pas l'utilité d'un tel projet, Je n'ai jamais entendu parler de pétition d'habitants de Devant le ponts réclamant plus de route sous prétexte de saturation et y habitant je n'ai jamais constaté de bouchons tels qu'on les rencontre dans la région parisienne. Personne à mon avis ne se plaint de saturation de la circulation à Devant le Ponts. C'est une vue de l'esprit de faire quelque chose pour quelque chose.

Jean HERVE 37 rue René Pasquier
Metz



le projet en rouge peinture oui
le projet en jaune peinture est inutile
donc NON

Jean Baptiste HURÉ
14 rue René Pasquier



PAGE 11

Le projet de route reliant la route de Lorey à la route de Plappeville ne me semble pas utile. La route de Plappeville est déjà très encombrée. Le délestage de la route de Lorey vers la route de Plappeville n'est donc pas une bonne solution. De plus cette voirie supprimerait des espaces verts, et ajouterai des nuisances au quartier. Il est indispensable de préserver des îlots sans circulation dense où les jeunes générations peuvent encore s'aérer sans trop s'exposer aux bruits et aux risques d'une circulation rapide.

Pour améliorer la circulation il faut implanter des rond-points à chaque fois que la situation le permet.

Jean-Jacques JUNG
78 RUE DE LA RONDE
57050 METZ

Ce projet est absolument d'aucune utilité
à part de casser la tranquillité des gens.
et merci encore pour la future qualité de vie
de Derant les Panto.

M^r FOLNY GILBERT }
M^{me} MINELLA ANNE } 20 RUE DES MÉSOYERS
Folny Minella Anne

NON pour ce projet. FRANCINE MORROS
12, Rte ob Lorry
57050 METZ

Le bruit qui va provoquer cette nouvelle
voie rapide (à l'usage des chemins de fer),
la transformation de la rue René Pagnat,
espèce d'impasse jusqu'à présent, en un
lieu de travail va diminuer ~~com~~ d'une
façon importante la valeur des immeubles
bordant la rue.

La ville de Metz prendra-t-elle en
charge cette diminution de valeur,
indemnifiera-t-elle les riverains sans que
nous ayons à recourir aux tribunaux?

F. Hervé, 34 rue René Pagnat
Metz S. M. P.

Page 83

L'Association de défense contre l'urbanisation de la côte des lignes courbées que le projet d'élaboration du P.L.U. nous a été en zone à urbaniser l'espace vert de la Côte des lignes qui est le seul espace vert qui subsiste dans le quartier.

L'aménagement de ~~ce~~ cette zone en ZAC au détriment des verges et jardins familiaux des riverains la destruction du site alors que le quartier de Devant le Port comporte déjà la plus forte densité de logements sociaux de toute la ville de METZ

L'Association souhaite vivement être associée aux opérations techniques qui doivent aboutir à un rapport comportant une estimation rigoureuse et scientifique des inconvénients d'un aménagement éventuel sur l'environnement.

C'est pourquoi l'Association estime qu'il est très possible de réexaminer l'existence et les limites de cette zone

Metz le 18 octobre 2004

B. Davidson

Président de l'Association de défense

Nous sommes insouffertes depuis quelques semaines chemin de la petite île et nous aimons particulièrement le calme qui règne dans le quartier. Si il vous plaît allez donc détruire la machine ailleurs.

Odette et Jacques Marc

Christelle Lin
Christophe Hixette
11 Impasse Jacques Suebach
57050 Metz

aux Délégués du P.L.U. de Metz
à Monsieur Jean-Marc Roussé, Maire de Metz
au Conseil Municipal de Metz
et à nos représentants politiques.

Metz le 18/10/2014

Bonjour,

Nous venons d'apprendre qu'il est prévu de construire une route sous nos fenêtres (impasse Jacques Suebach) et donc de détruire les espaces verts s'y trouvant.

Sans un souci de débat démocratique, il serait nécessaire et informer tous les résidents du quartier de Levant Les Ponts. Personnellement, nous n'avons jamais reçu et information.

Nous exprimons par la présente notre totale opposition à la création d'une route passant devant nos immeubles. Résidents du quartier et usagers quotidiennement du réseau routier du quartier, nous ne voyons aucune justification à la création d'une telle route.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Christelle Lin, Christophe Hixette

Il n'y a pas de problème important dans la circulation internationale
la problématique devant les Ponts et Bas St. Basim.

Les seuls problèmes surviennent aux heures de pointe pour permettre
dans l'Etat.

Le plan de circulation présentée (urbanisme et nouvelles voies)
n'apparaît que plus de d'ennui.


Il faut résoudre le passage du Pont de Fer - de la banlieue
S.N.C.F. et le trafic sera meilleur et le problème déplacé.

Alan HISSERIE 23 Ave DORA Metz



M. H. F. Garnier
16, route de Loup
57050 Metz

Le projet nous semble totalement
inutile. Le projet ne résoudrait en
rien le problème de la route de
Loup aux heures de pointe. (qui se plaint)
D'autre part, les personnes concernées par
ces problèmes d'embouteillage ne sont ni
résidents de la ville de Metz ni de
Devant-les-Ponts et donc paient leurs
taxes d'habitation dans d'autres
communes moins polluées par la
circulation. A quand un pont
supplémentaire à Devant-les-Ponts du allées?
A qui profite le PROJET???



Déjà Sacque
et Route de Longy
à Paris Metz.

Le projet va occasionner des nuisances de bruit
pollution ... et nécessitera par conséquent
des mesures qui seront de déplacement de l'effluent
20 ans la conséquence de suppression des
espaces verts nécessaires à la vie urbaine

~~Non au PROJET!!~~

Ce projet qui cause des nuisances sur tous les
plans, Devant les Ponts a la chance d'être encore
un petit coin de verdure ..

Virginie THIEL
118 rue de la RONDE
57050 METZ DLR

Nedétruyez pas le jardin de ma mère!!!

Théo (5ans).
Antoine (18 mois).

J'm'appelle Thérèse UTOUV j'habite boulevard St Barbe
j'suis étudiante 68 Ans. j'ai un jardin vert en
indiv avec mon père Christian HUGOT, c'est ma
seule occupation à part mon appartement. laissez-moi le
SVP. Merci

J. L. B. X

Non à la pose de terrains berges. Si cela
continue nous n'avons plus que du béton à
offrir à nos enfants et petits enfants.

J'ai un berge avec ma sœur que nous
cultivons nous mangeons de légumes
et de fruits écologiques

M^r HUGOT

Refléchissez si ce qui vous fait

PAGE 17

Je vis à rue d'Asac à Neuilly. mon
jardin & ma Rue de Loup. Je le
cultive. C'est mon plaisir après le
boulot et c'est surtout pour faire
courir mon chien et pour mes enfants
prendre l'air de la campagne

Stoll Fred

M. et Mme CRAVERO
10 rue Jean Banquet

1. Passage à niveau

Si ce passage à niveau en milieu urbain doit être supprimé pour des
raisons de sécurité, il ne faut pas le remplacer par un dispositif qui
rendrait la vie du quartier plus difficile (enclavement)

Une passerelle pour piétons seule à cet endroit et le report du passage
de voitures plus loin est à proscrire de ce point de vue

le passage souterrain pour tous paraît être une solution raisonnable

- le SNCF doit pouvoir surélever ses voies de 1 m

- il reste à trouver 3 m en souterrain avec voie pour piétons en
enrobement le long de la route pour voitures.

le problème de risque d'inondation doit pouvoir être facilement
régulé par une interdiction de passage temporaire.

2. Zones à urbaniser

2.1. Si elles doivent l'être au détriment des propriétés actuelles,
il faut vérifier le projet d'y construire des logements sociaux
dont Netz est suffisamment pourvue.

2.2. Les zones comportent des terrains glissants

Il a été affirmé lors de la réunion du 21-3-04 qu'il existe
des relations techniques pour y pallier.

Les solutions, chères pour des maisons individuelles, laissent
à penser que la Municipalité a déjà envisagé de
construire à ces endroits des immeubles (voir p 21)

2.3. Comment les propriétaires actuels peuvent-ils apprendre
que la Municipalité entend leur ôter une partie de leurs
terrains, à moins que certains soient disposés à vendre,
sans qu'un projet d'urbanisme un peu plus précis, puisse
en apporter la justification?

2.4. Sur quels critères les Services de l'Urbanisme se sont-ils
fondés pour définir des découpages déjà très précis?

11/10/04

Un terrain de 1200 m² portant une maison est-il si grand
qu'il faille l'amputer de 400 m² dans une ville qui se dit
"verte" ?

- Les terrains offerts à la construction seront-ils eux-mêmes
petits ? Auquel cas doit-on s'attendre à une forte
densité de construction ?
- Si la densité doit être faible, ces terrains seront-ils
plus grands que ceux qui vont rester à la disposition
des premiers propriétaires, alors qu'ils ?

Renavent

le 19-10-04

Non à l'urbanisation à outrance et déjà la plus grande
proportion de logements sociaux de tous les quartiers de la
ville de Metz.

Non à la destruction des espaces verts.

Non à l'augmentation de flux de circulation avec la construction
d'un port.

Non à la DICTATURE ADMINISTRATIVE, l'intérêt des propriétaires
peut être défendu, surtout alors qu'il suffirait de réhabiliter
l'espace de la zone des vallées pour satisfaire les besoins
de l'habitation.

Non au projet, nous n'avons plus d'espaces verts à laisser à nos
enfants.

le 19 octobre 2004

Jilly Tost

Non à ce projet sans utilité

gardons nos vergers et nos jardins

gardons le patrimoine vert de Metz

Nos enfants ont besoin de verdure et
non de béton

Mme CHATEAU

64 Chemin sous les aigles
57050 Metz

le 20/10/2004

CHATEAU

Nous habitons à la résidence Jodelle route de Lorry et nous avons la chance de donner sur le parc, je n'ai bien la chance car habitant une grande agglomération, c'est superbe. Alors non à cette idée, de construire encore et encore une route, gardons et préservons nos espaces verts.

le 19 octobre 2004

~~Durand~~
~~Durand~~

5

NET le 23/10/2004
Si tous les quartiers de NET ont appelés à évoluer, il faudrait veiller à respecter certains équilibres, dont certains hérités du passé.

Du à la particularité d'être l'ancien quartier des jardiniers. C'est d'ailleurs ce qui lui fait son charme. Si NET se targue d'être l'île Jardins et se pose en exemple à l'échelon national voire international pour ses jardins de quartier, les jardins de jardiniers sur lequel de la messim immobilière fait-il un double langage, il y avait un

Il faut maîtriser le développement en veillant à respecter les espaces verts mitoyens et communs.

Et NET sait faire quand elle en a la volonté et s'en donne les moyens.

Ne pas oublier par à soupir trop frustrer et amoral on s'exprime à certains lieux environnements. D'autres villes ont été expeimants et de l'air en zone particulièrement sensible.

NB: - Pourquoi présentera des immeubles collectifs comme habitats insitués (Quartier + Borne) ?

- Pourquoi n'a-t-on pas présenté de maisons particulières pour représenter des de de (une de FANISSES / FANISSES) ?

La famille habite Jodelle depuis 1960. Anny ADA SAS

PAGE 90

Non à ce projet sans utilité, avec toutes les nuisances
et remplacement de verdure et calme. La suppression du
jardin d'enfants et la sortie de l'école maternelle est
très importante que cette route qui va défigurer le
quartier, sans public la nuisance supplémentaire d'un
cours d'eau très proche du pont de fer. Non, Non, Non,
M. J. S. Ladwein 14, Rue René Pagnet

PAGE 91

Tout le monde essaie de faire des choses
inutiles sauf...?

M. J. S. Ladwein
11, R.P. J. Swebach
57050 Metz

Un jeune couple comme le mien avec 2 enfants en
bas âge représente "l'avenir" de ce quartier. Nous
~~me~~ avons acheté une maison au domaine sans les
vignes très récemment. Un projet de cette envergure
ne ferait que transformer le visage encore
humain de ce quartier. Vous ne vous rendez pas
populaire avec de tels projets. Je me prononce
contre celui-ci et j'ai ^{parlé} déjà à Paris
à ce sujet il était de rétrograde. Cordialement.

M. et Mme TRIGOS 4, chemin des ...

^{page 91}
NON A ce projet inutile - gardons
nos parcs, nos jardins - DEVANT-LES-PORTES
c'était un joli village, calme, avec des jardins
et il y faisait bon vivre, il n'y a plus que
du béton et du « vilain béton ». FAITES-NOUS
un joli parc avec de arbres des fleurs, des
squares où nous pourrions nous promener.
POURQUOI ? aller à Metz en voiture est
inutile - pas de parking - et surtout
les routes sont piétonnes !! Arrêtez
donc d'urbaniser à la « sauvage »
Sauf à garder notre belle nature.
Pas école --- mais aimant D.S.V.T.L.P
et la nature - Merci -

Françoise CECCARELLI
42 A, Route de Lorry
57050 - Metz

Nous n'avons rien compris !!! Il ne faut pas
aggraver les villes comme on le fait maintenant
et vouloir mettre tout le monde dans des agglomérations
denses et inhumaines ... Les américains l'ont compris
et commencent à déplacer l'urbain vers les campagnes
désertées ... A vouloir tout « centrer » ~~on~~ on n'en
mouera (bruit - pollution - perte de contact avec la nature
naturelle) .

Non CECCARELLI
42 Route de Lorry METZ

Non à l'augmentation des flux de circulation,
avec la construction d'un pont

- Non à l'urbanisation à outrance
- laissez nous des espaces verts, des aires de jeu pour les enfants
- oui à la réhabilitation de la commune desvallée, pour satisfaire des besoins en habitat
- Gardons nos champs et nos jardins
- Défendons notre quartier avec énergie, il le mérite.

Bailey Christiane
1 rue du Sanssouff 57050 Metz
C Bailey

Liaison routière entre route de Plappeville et route de Longy:

NON !!!

Le P.L.U. c'est: le DÉVELOPPEMENT DURABLE !?...

"maîtrise des besoins de déplacement"

↳ favorisez les voies sécurisées pour les vélos,
facilitez l'accès au centre-ville pour les piétons

"préservation de la qualité de l'air"

↳ l'utilisation de l'automobile est LE premier
facteur de pollution et de réchauffement climatique,
et si en plus on supprime des arbres centenaires...

"équilibre social"

faites des espaces verts, des lieux de rencontres,
pas des boulevards bruyants et agrippés

Un quartier où il fait bon vivre, est-ce un
lieu de passage automobile où les habitants
de lieux limotrophes ne font que passer,
ou bien
un endroit où la notion d'HABITAT est respectée ?

Sonia MAILLARD
13 imp. Swebach
57050 METZ

page 93

Non à ce projet qui apporter beaucoup de nuisances
dans le quartier. Rosenthal Lysiane -



THIL Eugénie
90, chemin des vignes
57050 NETZ



Objet: Observations concernant la réversion du plan d'occupation de sols.

Monsieur,

Il s'agit de terrain en friche sur la côte, sans empiéter sur les jardins privés qui font la joie des habitants qui ne sont beaucoup privés dans leur vie pour acquiescer un coin paisible où cultiver quelques fruits et légumes derrière leur maison.

Il tiens indéniable de vouloir augmenter la flux de circulation sur le chemin des vignes.

En effet, le matin, entre midi, le soir mais aussi les jours de match, cette rue se transforme en autoroute. Les automobilistes forts nombreux ne respectent absolument pas les limitations de vitesse.

Il conviendrait de prévoir plus d'espaces verts dans le quartier plutôt que de

→ suite

chercher à définir ceux qui existent.

Il faudrait également envisager la construction de nouvelles places de parking car celles existantes sont insuffisantes.

En effet, de nombreux logements ont été créés ces dernières années, générant un accroissement sensible des voitures particulières.

Les gens ne garantissent pas les trottoirs obligeant les piétons à descendre sur la chaussée pour contourner les voitures.

Plutôt que de prévoir de nouvelles constructions, de nouvelles routes qui vont détruire les jardins privés et les espaces verts, il vaudrait mieux rénover les maisons existantes qui sont abandonnées et qui pourraient loger de nombreuses personnes.

J. G. (S)

page 96

7 Non à ce projet qui n'apportera que des nuisances au quartier sans résoudre les problèmes de circulation périphérique

Gilles SALMON
Gch. de la Petite Ile



Je suis né dans ce quartier et j'y ai découvert les merveilles de la nature.

La faune et la flore de Metz Devant-des-Bonts étant très développées, Je dis

NON ! Le projet empêchera aux nombreux

jeunes enfants s'épanouissant encore dans

ce quartier, de profiter des multiples

qualités de cet espace. En mettant à

exécution le projet, vous détruisez

un des plamiers pommiers de Devant-

les ponts ! Si* vous désirez que ce quartier

*(des organisateurs de la massacre) demeure agréable à vivre, cessez tout

cela ! Dites non aux promoteurs et oui

à Devant-des-Bonts !

Victor
MATTEUCCI

110 rue J.P. Buchoz 57050

... ce quartier plutôt que de

Pensez-vous réellement que ce projet résoudra les problèmes de circulation dans notre quartier et particulièrement route de Lorry?

Tous nos espaces verts disparaissent l'un après l'autre: habitations diverses, bâtiments publics (nécessaires ceux-ci?) Mais que nous restera-t-il après, qui fera de notre quartier, un endroit agréable à vivre?

D'autre part, cette circulation difficile se situe le matin, entre 7h30 et 8h00.

Pensez-vous que cette demi-heure de soucis nécessite un tel investissement de l'argent public, le motie...

Notre situation géographique provoque déjà certaines nuisances CELA SUFFIT.

Permettez-nous de vivre correctement et agréablement.

Veuillez changer vos projets.

NON à cet aménagement ^{ridicule!}

Famille RONJINI Vito

27, rue Le Moyne

57050 METZ

Le nouveau 7 n'est pas clair. Les routes ne figurent pas sur ce plan.

Non à l'urbanisation du coteau "Les Vignes"

Famille PORTMANN

5, Rue Jean Baudry

57050 METZ

Eurydice JOUSSE
François NARBONI
12 rue des framboises
57050 Metz
0387507558

Metz le 20/10/04

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à manifester notre plus vif soutien à l'action du collectif « Non à la route sous nos fenêtres ».

Résidant rue des framboises, nous ne sommes a priori pas directement concernés par le projet de la construction de cette nouvelle route entre la route de Lorry et de Plappeville. Pourtant, à vol d'oiseau, la route de Lorry et celle de la Ronde sont toutes proches et nous ne souhaitons pas de nouvelles nuisances sonores que l'autoroute provoque déjà.

Nous habitons le quartier de Devant-les-ponts depuis un an à peine. Nous l'avons choisi en toute conscience car de tous les quartiers de Metz, il représente ce qui nous a paru être l'idéal compromis entre ville et campagne. C'est sans doute là que ce qu'on appelle « la vie de quartier » avec ses écoles, crèches, commerçants, etc. a été le mieux conservée.

Alors, nous vous en prions : laissez notre quartier vivre paisiblement et ne nous obligez pas à aller chercher la campagne à 40 km de Metz quand on la trouve encore à ses portes !!!

Il n'est pas question d'être systématiquement contre les projets lorsque ceux-ci sont bien menés. Ainsi, il nous paraîtrait plus intelligent d'envisager sérieusement la construction de dos d'ânes de sécurité pour nos enfants dans la rue de Tortue où les voitures filent à toute allure et ceci avant qu'un certain nombre de morts ne vous y contraignent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations les plus respectueuses.

f. Narboni

E. Jousse

86-98

Nous à ce projet qui vise à nous exproprier
 si quelqu'un devrait un jour construire sur ce terrain
 ce sont mes enfants et petits enfants. Insistons que nous
 nous acquies par notre travail, et pour lequel nous nous
 sommes prues, pourquoi la ville nous le prendrait elle
 pour mettre d'autres personnes :

De plus toutes ces constructions n'apporteraient que
 plus de nuisances dans notre quartier déjà bien
 doté dans ce domaine. Sauvez nos espaces verts
 en paix !

Michaëlle Nana 106. route de Longy

Michaëlle

Transformer un PSD en PLU, oui, et pourquoi ne pas en
 "profiter" pour supprimer le projet de voie reliant la route
 de Longy à la route de la Ronde (et/ou à la route de
 plappeville et/ou Henri II).

Noté sur ce zone calme et verte où se croisent personnes
 âgées, couples avec enfants, étudiants, mais dans quel but ?
 Relier une nouvelle fois ces 2 voies ? Permettre la création
 d'un "prolongement" afin d'augmenter la vitesse, les
 risques pour les habitants et une pollution certaine sur
 ce parcours ?

Il existe déjà diverses traversantes, la rue Tignolet,
 la rue de la Tortue ou encore le chemin saints-Vierge

page 100

Mais, en fais encore, pourquoi construire une nouvelle voie, avec son lot de nuisances?

Pourquoi détruire cet espace vert, pour en créer un autre un peu plus loin?

Sans compter que ce projet nécessiterait ici la destruction de certains végétaux très âgés!

Serait-ce préserver, de cette façon, la qualité environnementale du lieu?

Netz celle verte? NON A CE PROJET.

Nieder SPORN - 41 Impasse SAEBACH. Netz DLR

Page 101

Nom au p^{ts}on d'urbainisme, mais a l'aise
déjà suffisamment pollué, et pourquoi détruire
des espaces verts déjà existant. Je trouve
que la circulation est suffisamment fluide
pas besoin de route encore plus dangereuse.
Nous avons un quartier calme et voulons
le garder.

M^{me} TRESSON 4 rue Dupré de Geneste. 37050 RDLP